

De quoi l'École de Bruxelles est-elle le nom ?

FRÉDÉRIC AUDREN ET BENOÎT FRYDMAN

D'où vient ce nom d'« École de Bruxelles » ? De quand datent ses premières occurrences ? Comment en vient-il à désigner et à singulariser, dans l'efflorescence intellectuelle de la Belle Époque, en particulier dans le domaine des sciences sociales, la spécificité de l'approche et de la méthode bruxelloise, ainsi que les travaux et leurs auteurs ?

En 1898, Léon Walras, lorsqu'il commente et rend hommage aux travaux d'Adolphe Prins et de Guillaume De Greef, se réfère aux « beaux travaux de l'école belge » et de « l'école sociologique de Belgique »². Georges Sorel utilisera plus tard les termes de « sociologie belge » dans plusieurs livres où il évoque l'approche bruxelloise, pour s'en dissocier fortement³. Il passe en revue certaines thèses de Guillaume De Greef, Adolphe Prins, Émile Vandervelde, ou encore d'Ernest Solvay, rappelant le rôle de ce dernier dans la fondation de l'Institut des sciences sociales et son ambition « de diriger la révolution sociale »⁴.

Le terme plus précis et, comme on le verra, plus exact d'« École de Bruxelles » apparaît dans la littérature scientifique en 1907, dans un article de Paul Lapie publié en France à la *Revue scientifique* pour désigner les travaux de l'Institut de sociologie Solvay⁵. Paul Lapie, l'un des cofondateurs de *L'Année sociologique*, conclut, à cette occasion, que les travaux de « l'École de Bruxelles » s'opposent presque trait pour trait à ceux menés par Durkheim.

Comme l'expliquent Kaat Wils et Anne Rasmussen, « [l']Institut de sociologie était perçu par les contemporains comme une véritable école, comparable en cela à

2 L. Walras, *Études d'économie politique appliquée*, P. Dockès et al. (éds), Paris, Economica, 1992, p. 434 ainsi que la note marginale du manuscrit.

3 Dans l'avant-propos de la première édition de ses *Réflexions sur la violence* (Paris, Marcel Rivière, 1908), G. Sorel saisit en ces termes l'esprit de la sociologie bruxelloise : « Plusieurs ne manqueront pas de me reprocher de n'avoir donné aucune indication utile propre à éclairer la tactique : pas de formules, pas de recettes ! Mais alors à quoi bon écrire ? Des gens perspicaces diront que ces études s'adressent à des hommes qui vivent en dehors des réalités journalières, du vrai mouvement, c'est-à-dire en dehors des bureaux de rédaction, des parlottes de politiciens ou des antichambres des financiers socialistes. Ceux qui sont devenus savants en se frottant de sociologie belge m'accuseront d'avoir l'esprit plutôt tourné vers la métaphysique que vers la science. Ce sont des opinions qui ne me touchent guère. »

4 G. Sorel, *Introduction à l'économie moderne*, Paris, Marcel Rivière, 1911, p. 353, n.1 (sur É. Vandervelde, p. 41-49 et sur G. De Greef, p. 350-364) ; *Matériaux d'une théorie du prolétariat*, Paris, Marcel Rivière, 1919, p. 365-381 (sur A. Prins). Rappelons que Sorel a collaboré pendant plusieurs années à *L'Humanité nouvelle*, revue franco-belge dirigée par Augustin Hamon, chargé d'un cours à l'Université nouvelle.

5 P. Lapie, « Notes et mémoires de l'Institut Solvay (sociologie) », *La Revue scientifique*, 7/2, 1907, p. 42 et s., ici p. 49.

l'école durkheimienne, à la différence de l'éclectisme qui caractérisait le mouvement animé par Worms». Les autrices se réfèrent à un livre publié en 1911 par le français Henri Berr⁶ selon qui, de tous les groupements et associations de l'époque, seuls les durkheimiens et l'Institut de sociologie Solvay constituent véritablement des écoles en termes de méthode. C'est dès lors à la création des Instituts Solvay, ainsi qu'à la grave crise académique qui en a suscité la fondation, qu'il faut remonter s'il l'on veut retrouver les origines de l'École de Bruxelles. Toutes les études scientifiques qui ont été consacrées à la question, en particulier dans le domaine de l'histoire des sciences sociales, concordent sur ce point⁷.

Les citations qui précèdent émanent d'auteurs français. En trouvons-nous qui proviennent de Belges, voire des Bruxellois eux-mêmes ? La référence à une « École de Bruxelles » relève d'abord d'une histoire polémique ancienne dans l'opposition entre l'Université libre de Bruxelles et l'Université de Louvain, comme en témoignent certaines publications bien antérieures à l'époque qui nous occupe. La *Revue catholique* publie ainsi en 1863 un texte issu de la loge maçonnique « Les Amis philanthropes » que ses éditeurs auraient « intercepté » et qui oppose clairement l'École de Bruxelles, comme école de pensée, à l'École de Louvain. Critiquant le soutien du gouvernement à l'enseignement supérieur catholique, le texte indique :

De son côté le gouvernement ne néglige rien de ce qui peut assurer la prépondérance à ses établissements d'instruction supérieure, et c'est à l'Université de Bruxelles qu'il fait en réalité la concurrence la plus vive, car l'École de Louvain demeure, en raison de son principe même, en dehors de ses atteintes. [...] La loge des amis philanthropes a toujours été pour l'École de Bruxelles une alliée prête à mettre à son service les forces dont elle dispose. Aussi n'a-t-elle pas hésité à décider que dans la sphère de son action et de son influence elle ferait un nouvel appel aux sympathies ardentes, aux convictions profondes de ceux qui pensent que c'est travailler puissamment à l'œuvre séculaire de la Maçonnerie que de conserver l'enseignement supérieur à la hauteur d'un apostolat luttant contre les préjugés, les superstitions, les traditions et la crédulité populaires et n'acceptant pour guide et pour boussole dans la recherche de la vérité scientifique que les faits attestés par l'expérience, les théories qui ne répugnent pas aux lois naturelles, les doctrines passées au creuset de la critique moderne et à l'épreuve de la raison⁸.

6 H. Berr, *La Synthèse en histoire. Essai critique et théorique*, Paris, Alcan, 1911, p. 124, n. 1.

7 Voir J. Coenen-Huther, « Eugène Dupréel, philosophe, sociologue et moraliste », *Revue européenne des sciences sociales*, 44/134, 2006, p. 97 et s., ici p. 103 ; J. Coenen-Huther, « La sociologie de Tönnies, les formes de sociabilité et l'École sociologique de Bruxelles », *Recherches sociologiques*, 28/1, 1997, p. 91 et s. ; M. Bolle De Bal, *Fragments pour une sociologie existentielle*, Paris, L'Harmattan, 2013, t. III, p. 112. F. Vanlangenhove, « Quelques observations à propos des rapports récents de la biologie avec la sociologie », *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques*, Bruxelles, Hayez, 5e série, t. 59, 1973, p. 105 et s., ici p. 106. Le numéro spécial de la revue *Anamnèse* (2014, n° 10) consacré à la « Généalogie des sociologues et anthropologues belges disparus » confirme et nourrit substantiellement cette thèse. Voir à cet égard, outre le projet général du numéro, les articles suivants : K. Wils et A. Rasmussen, « La sociologie en perspective transnationale : Bruxelles, 1890-1914 », p. 13-29 et M. Bolle De Bal, « L'École de Bruxelles et ses trente glorieuses », p. 75-95.

8 « La Franc-Maçonnerie et l'Université libre », *Revue catholique : recueil religieux, philosophique, scientifique, historique et littéraire*, 3, mars 1863, p. 186-188, ici p. 187.

La référence à une « École de Bruxelles », partisane de la modernité scientifique et de la science expérimentale, comme véritable contre-pied à une École de Louvain aveuglée par la religion et la superstition, a donc une histoire locale ancienne qui s'inscrit dans les grands débats confessionnels belges qui précèdent les références à cette École dans la littérature étrangère⁹.

Pendant la période qui nous occupe, on peut lire 4 occurrences de l'expression « École de Bruxelles », utilisée par Émile Waxweiler¹⁰ et Ernest Mahaim¹¹, lors du Congrès international sur l'enseignement des sciences sociales à Paris, en 1900. Elle désigne cependant une autre entité que l'Université libre dans son ensemble ou l'Institut de sociologie, à savoir l'École des sciences politiques, économiques et sociales, créée à l'ULB en 1897, sous l'impulsion et avec les moyens financiers apportés par Ernest Solvay. Nous pourrions être tentés de les écarter comme une simple homonymie, si leurs auteurs ne s'étaient pas succédé pendant plus de 30 ans à la direction de l'Institut de sociologie Solvay. Certes « l'École de Bruxelles » désigne dans un cas un institut d'enseignement, dans l'autre un institut de recherche. Il faut savoir cependant que, en 1900, précisément, Solvay à la fois accorde une nouvelle libéralité importante pour assurer le développement et le financement complet de l'école, dont il a favorisé la création 3 ans plus tôt, et ce, pour 25 ans¹² et décide de la construction d'un immeuble nouveau pour la création de son nouvel Institut de sociologie. Solvay en confie la direction à Waxweiler, qu'il avait déjà fait engager à l'école par l'ULB en 1897. Les deux institutions ont certes des objets et des statuts différents, mais les personnes qui y assurent les fonctions de professeurs et de chercheurs sont les mêmes¹³. Elles apparaissent comme les deux pans complémentaires d'un même projet ambitieux, toutes deux organisées et financées au même moment par Solvay.

9 Sur l'École néo-scholastique de Louvain, voyez W. Decock, B. Raymaekers & P. Heyrman (eds.), *Neo-Thomism in Action. Law and Society Reshaped by Neo-Scholastic Philosophy 1880-1960*, Leuven U.P., 2021.

10 É. Waxweiler, « À quoi doit servir et comment organiser l'enseignement des sciences sociales », in *Congrès international de l'enseignement des sciences sociales 30 juillet-3 août 1900*, Paris, Alcan, 1900, IV, p.2, 4 et 6 (3 occurrences en tout).

11 E. Mahaim, « État actuel de l'enseignement des sciences sociales en Belgique », in *Congrès international de l'enseignement des sciences sociales 30 juillet-3 août 1900*, op. cit., III, p. 2.

12 Voir *infra* pour de plus amples précisions et la contribution dans ce volume de J. De Brouwer et M. Jottrand, « L'enseignement des sciences sociales et son institutionnalisation à l'Université libre de Bruxelles (1880-1914) ».

13 C'est le cas à la fondation de l'Institut non seulement de Waxweiler, mais aussi des deux collaborateurs que Solvay lui adjoint, Louis Wodon, également engagé à l'École en 1897, et Des Marez, qui crée à l'École le cours d'histoire du droit, mais aussi d'autres collaborateurs importants de la première heure comme Adolphe Prins.

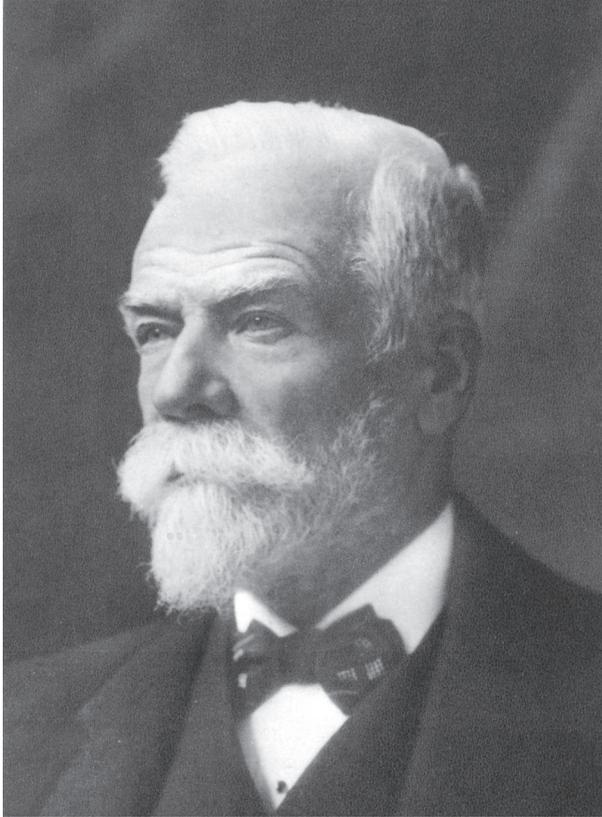


Fig. 1 Ernest Solvay (source : Archives de l'ULB)

Nous savons, grâce au témoignage de Fernand Vanlangenhoven, qui étudia puis travailla auprès d'Émile Waxweiler comme secrétaire scientifique de l'Institut de sociologie à partir de 1910, que le terme d'« École de Bruxelles » continua d'être utilisé occasionnellement pour désigner non pas une institution précise, mais davantage une école de pensée¹⁴. Vanlangenhove s'exprime en ces termes lors d'une communication à l'Académie royale de Belgique: « une école s'était formée au début de ce siècle à Bruxelles qu'on a parfois appelé l'École de Bruxelles. Waxweiler en était le fondateur et le chef de file ». Il mentionne parmi ses membres : Wodon, Bourquin, de Reul, Ansiaux, De Leener, Smets et Dupréel¹⁵.

14 Il fut étudiant à l'ULB de 1906 à 1912, mais travaille déjà pendant cette période auprès de Waxweiler.

15 « Quelques observations à propos des rapports récents de la biologie avec la sociologie », *op. cit.*, p. 106.



Fig. 2 Émile Waxweiler (source : Archives de l'ULB)

Eugène Dupréel est en effet un pur produit de l'Institut de sociologie Solvay où il était entré en 1910¹⁶. Il y fait toute sa carrière de chercheur, aux côtés de son ami Georges Smets. Ce dernier succède à Mahaim à la direction de l'Institut. Considéré comme le philosophe belge le plus éminent, Dupréel sera également reconnu comme le nouveau « *leader* » de l'École de Bruxelles. Son disciple et successeur, Chaïm Perelman, le désigne également, dans la notice qu'il rédige pour l'Académie, comme le « chef de file de l'École de Bruxelles »¹⁷.

Dans la très intéressante étude qu'il consacre à « L'École de Bruxelles et ses trente glorieuses », Marcel Bolle de Bal¹⁸ évoque les architectes du renouveau de l'École

16 Sur les premières années de Dupréel, M. Elmer, « Articulations et frontières des sciences sociales. La jeunesse intellectuelle d'Eugène Dupréel (1896-1925) », *Revue européenne des sciences sociales*, 58/1, 2020, p.93-116.

17 Ch. Perelman, « Notice sur Eugène Dupréel », *Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, Bruxelles, 1980, p.61-86, ici p.70.

18 M. Bolle de Bal, « L'École de Bruxelles et ses trente glorieuses », *op. cit.*, p.75 et s.

de Bruxelles après la deuxième guerre mondiale et sa séparation en deux branches distinctes¹⁹ :

[Ces] deux branches [...] se définissent en leur domaine comme « L'École de Bruxelles » et reconnaissent [Eugène Dupréel] comme leur indiscutable chef de file : – la branche philosophique, illustrée par son disciple Chaïm Perelman et épanouie dans le cadre de la Faculté de droit ; la branche sociologique, solidement implantée par son successeur Henri Janne, considéré par les jeunes générations de chercheurs bruxellois comme leur évident chef de file²⁰.

Bien que Perelman tenta, obstinément mais sans grand succès, de lui substituer l'expression « Nouvelle Rhétorique », son œuvre dans le domaine de l'argumentation et de la philosophie du droit passa également à la postérité sous le nom d'« École de Bruxelles ». C'est ainsi également que se désigna le groupe, composé principalement de juristes, qui se réunit pendant 30 ans au sein de la section juridique du Centre national de recherches de logique, présidée par Perelman. Leurs travaux suscitèrent un intérêt considérable dans de nombreux pays du monde, ce qui entraîna la déclinaison de l'expression « École de Bruxelles » dans de nombreuses autres langues²¹.

Entre 1886 et 1914, une telle expression localise à Bruxelles une approche originale de science sociale appliquée irriguant les programmes de formation et la politique de recherche de l'Université bruxelloise et de ses extensions. Elle rappelle à cette occasion que la capitale belge est alors partie prenante dans l'essor et l'institutionnalisation des sciences sociales²². Désigner une « École de Bruxelles » ne revient pas, de ce point de vue, à identifier un quelconque club de pensée uni derrière un maître et partageant unanimement une doctrine établie. On sait d'ailleurs que l'École durkheimienne, l'École des Annales ou encore l'École de Chicago, pourtant identifiées comme telles,

19 Pour être complet, signalons qu'il y a Prigogine remit également en honneur l'expression « École Bruxelles » lorsqu'il prit la tête de l'Institut de physique, également fondé par Ernest Solvay, et entreprit de lui redonner le lustre international dont il avait joui au début du siècle avec les fameuses conférences qui réunissaient les meilleurs spécialistes de la physique atomique à Bruxelles. Prigogine obtint lui-même le Prix Nobel de chimie en 1977 pour sa contribution à la thermodynamique et à l'auto-organisation des systèmes. Il produisit également une œuvre philosophique avec Isabelle Stengers, en publiant notamment *La Nouvelle Alliance. Métamorphose de la science*, Paris, Gallimard, 1979.

20 M. Bolle de Bal, « L'École de Bruxelles et ses trente glorieuses », *op. cit.*, p. 93. L'auteur ajoute en note concernant les rapports étroits de la « branche philosophique » avec le droit et les juristes de la Faculté : « Sous l'influence conjuguée d'Eugène Dupréel et de Chaïm Perelman, la vision du droit au sein de l'ULB s'est sociologisée, mettant l'accent sur la dimension sociale des phénomènes juridiques. Quelques juristes de grand renom ont illustré cette orientation : Léon Cornil, Henri De Page, René Marcq, Adolphe Prins, Henri Rolin... et bien d'autres » (*ibid.*, n. 86).

21 Pour les références et plus de détails sur ce point, voir le deuxième volume de cette série *Le Droit selon l'École de Bruxelles* et spécialement B. Frydman, « L'œuvre collective de l'École de Bruxelles en argumentation juridique ».

22 Parmi de nombreux travaux, voir P. de Bie, *Naissance et premiers développements de la sociologie en Belgique*, Louvain-la-Neuve, Ciaco, 1988 ; J.-Fr. Crombois, *L'Univers de la sociologie en Belgique de 1900 à 1940*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, 1994 ; K. Wils, « La sociologie », in R. Halleux, J. Vandersmissen, A. Despy-Meyer et G. Vanpaemel (éds), *Histoire des sciences en Belgique 1815-2000*, Tournai, La Renaissance du livre, 2001, p. 305-322 ; R. Vanderstraeten et K. Louckx, *Sociology in Belgium: a Sociological History*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2017.

ne répondent guère à cette conception orthodoxe²³. La catégorie d'École de Bruxelles a avant tout valeur de symptôme : en période de domination catholique en Belgique et d'élargissement de la démocratie bourgeoise en Europe, elle invite à prendre au sérieux l'expérience bruxelloise sur le terrain des savoirs de la société en plein développement, ses ambitions, ses acteurs et ses réalisations pratiques entre la grande révolte sociale de 1886 et la Première Guerre mondiale.

S'il faut trouver un mot pour spécifier une telle École, on peut l'emprunter non au registre disciplinaire (auquel on associe les notions de *maîtres*, de *règles* ou encore d'*orthodoxie*), mais au registre écologique : celui d'écosystème, sensible aussi bien à l'environnement politique, économique et social qu'aux rapports de forces organisant la vie académique. Dans cette société belge polarisée et traversée par des clivages politiques, sociaux et philosophiques aigus, l'Université libre de Bruxelles n'est pas un simple centre de formation pour les élites libérales ; elle est un acteur à part entière dans cet espace urbain, national et international. Bousculée par les grands débats et conflits de l'époque (mettant parfois à rude épreuve la cohésion de son corps académique), une large frange de l'Université ambitionne plus que jamais de peser sur les évolutions de cette société belge qui entre dans la modernité démocratique et sociale. Dans l'institution, les activités ne se cantonnent donc pas aux sphères savantes et pédagogiques. Elles impliquent un effort pour poser des diagnostics sur l'état et les besoins sociaux, pour mobiliser de nouveaux outils (comme la sociologie ou l'anthropologie), pour rechercher des solutions possibles et promouvoir des réformes nécessaires. Les différends opposant parfois les Bruxellois entre eux n'ocultent pas la volonté plus affirmée d'articuler théorie et pratique, de prendre au sérieux les conséquences pratiques des productions de l'esprit. Nombreux sont les enseignants qui interviennent, à un titre ou l'autre, dans la vie politique ou économique. La porosité entre le milieu académique et les autres sphères d'activités se renforce. Il n'est besoin que d'évoquer le rôle du « capitalisme académique » incarné par E. Solvay dans la structuration institutionnelle de l'Université libre de Bruxelles²⁴. Face à cet horizon pratique de la pensée, on comprend ici, sans peine, l'importance de la figure de l'ingénieur (commercial, social, civil, etc.) dans le discours et l'imaginaire des institutions académiques bruxelloises²⁵.

Comme toute institution digne de ce nom, l'Université de Bruxelles est animée par un *esprit commun* (qui n'est ni la pensée unique ni l'idéologie). Un tel esprit est le produit d'un trajet historique spécifique, de choix stratégiques, de principes proclamés ou encore d'interactions avec le reste du monde. On sait ainsi l'importance, pendant notre période, accordée à l'examen libre des faits (empirisme et libre examen), à l'engagement dans la cité (lutte contre le fatalisme et horizon politique du savoir) ou encore aux effets pratiques de la connaissance (sens pratique et pratiques réflexives). La

23 J.-L. Fabiani, « Faire école en sciences sociales. Un point de vue sociologique », *Les Cahiers du Centre de recherches historiques* [en ligne], 36, 2005 ; J.-M. Chapoulie, *La Tradition sociologique de Chicago (1892-1961)*, Paris, Seuil, 2018. Il existe bien des écoles impersonnelles ou anonymes qui ne se rangent pas sous la bannière d'un héros charismatique (R. C. Collins, « Les traditions sociologiques », *Enquête*, 2, 1996, p. 11-38).

24 K. Bertrams, *Universités et entreprises. Milieux académiques et industriels en Belgique, 1880-1970*, Bruxelles, Le Cri, 2006.

25 K. Bertrams, « La fabrique des patrons : débats idéologiques autour de la formation universitaire des ingénieurs civils et commerciaux (1895-1914) », in S. Jaumain et K. Bertrams (éds), *Patrons, gens d'affaires et banquiers. Hommages à Ginette Kurgan-van Hentenryk*, Bruxelles, Le Livre Timperman, 2004, p. 188-206.

créativité scientifique et pédagogique des différents membres de l'Université bruxelloise fait fond sur cet « imaginaire social »²⁶ et permet d'y revendiquer leur appartenance. Sous les plumes de Paul Lapie, Émile Waxweiler ou Ernest Mahaim, l'École de Bruxelles est donc moins affaire de filiation que d'affiliation : elle désigne la partie émergée, la plus visible d'un collectif bruxellois en train de s'inventer, d'instituer des nouvelles manières de faire science, de voir et connaître la société. Une telle ambition commune se heurte naturellement à des résistances et des oppositions au sein de l'ULB comme à l'extérieur. Si, dans les deux dernières décennies du XIX^e siècle, elle parvient à s'imposer, c'est au prix de plusieurs ruptures, parfois brutales, avec des façons plus traditionnelles de faire et de penser au sein de l'Université. Ce qui donne cohérence et consistance à cette École de Bruxelles, ce n'est pas seulement une conscience aiguë des enjeux du présent, ce sont aussi des manières de penser et de faire communes qui la distinguent aux yeux des observateurs contemporains. L'École de Bruxelles partage une même volonté de se plier aux réquisits de la démarche expérimentale et positive. Communauté de pratiques, souvent innovantes, elle résulte des échanges denses, tantôt professionnels tantôt amicaux, entre ses membres unis dans leur hostilité contre les dogmes religieux et leur défense de la liberté d'enseignement et de recherche.

Dynamique de la crise

L'École de Bruxelles, comme beaucoup d'autres, est née d'un conflit. Ce conflit prit un tour aigu lors de l'année 1894, quand une série de déflagrations se produisirent qui, parties d'un incident à l'ULB, allaient se répercuter au niveau des loges maçonniques et dans le monde politique libéral. Cette triple scène révèle les différentes dimensions d'un différend profond, qui couvait en réalité depuis bien des années au sein des milieux libéraux laïques universitaires, en particulier du milieu bruxellois.

D'abord, un différend divisait depuis longtemps le Parti libéral entre sa composante traditionnelle, dite « doctrinaire » ou « modérée », et son aile « radicale » ou « progressiste » sur les questions du suffrage universel et de l'intervention de l'État dans le règlement des questions sociales. Ensuite, un débat métaphysique opposait, au sein même de la loge des Amis philanthropes, fondatrice de l'ULB, « spiritualistes » et « matérialistes », sur la nature de l'Homme et sa Liberté. Enfin, sur le plan universitaire, un vigoureux débat opposait les tenants des sciences morales traditionnelles, les sciences de l'esprit, aux sciences sociales nouvelles et à leur institutionnalisation, en même temps que sur leurs méthodes de recherche, le recours à la méthode expérimentale et à certains procédés quantitatifs.

Les faits relatifs à ces différents incidents sont pour l'essentiel connus et établis. On en trouvera la relation dans les différentes contributions réunies dans cet ouvrage, ainsi que dans des ouvrages antérieurs, souvent remarquables, qui ont approfondi tel ou tel aspect particulier²⁷. Il ne s'agit pas ici d'en ajouter de nouveaux, mais plutôt d'en

26 Pour utiliser le terme de Cornelius Castoriadis.

27 Nous suivrons principalement ici sur la séquence des événements le petit livre rigoureux et clair de F. Noël, 1894. *L'Université libre de Bruxelles en crise*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1988.

mettre en relation certains qui, parce qu'ils relèvent de sphères différentes, n'ont pas été toujours suffisamment étudiés ensemble, alors même que leur simple rapprochement pourrait apporter quelques lumières nouvelles sur leurs significations. Surtout, comme nous l'indiquions d'emblée, il s'agit de mettre en relation les événements avec les débats d'idées qui nourrissent les différends, en sorte de cerner les contours intellectuels et les questions sur base desquels vont s'édifier, dans le cadre d'institutions nouvelles, les travaux de l'École de Bruxelles.

Les événements de 1894

Le 30 décembre 1893, le Conseil d'administration ajourna l'invitation qui avait été adressée au géographe français Élisée Reclus de venir donner cours à l'Université. Le 13 décembre, l'anarchiste Auguste Vaillant avait lancé une bombe dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale française et la police française, croyant à tort à un vaste complot anarchiste, avait inquiété Reclus, figure emblématique du mouvement, et certains membres de sa famille. La grande majorité du Conseil, menée par son président Charles Buls, bourgmestre de Bruxelles, l'administrateur-inspecteur de l'Université, Charles Graux et le prorecteur Léon Vanderkindere, estimait que le moment était mal choisi pour l'Université de sembler soutenir l'anarchie et disait craindre des troubles à l'occasion des leçons. Cette décision entraîna la démission du recteur Hector Denis le 25 janvier 1894, lui aussi spécialiste de géographie économique, qui avait fait pression sur le Conseil pour lancer, en 1892, cette invitation à son illustre collègue. Elle causa l'agitation des mouvements étudiants, qui provoqua quelque temps la fermeture de l'Université²⁸. Le conseil exclut le chargé de cours Guillaume De Greef, qui s'était publiquement engagé dans le mouvement de contestation, ainsi qu'une quarantaine d'étudiants avant toutefois de les réintégrer.

L'affaire ne devait pas rester cantonnée à l'enceinte de l'Université. Dès le 12 janvier, le député Paul Janson constitua un comité qui se réunit à l'Association libérale et publia un texte signé notamment par Guillaume De Greef, l'avocat Edmond Picard, le leader ouvrier Émile Vandervelde, ainsi que Louis De Brouckère et le poète Émile Verhaeren. Le texte condamnait la petite coterie politique conservatrice du Conseil d'administration, soutenait Reclus et les étudiants exclus. Le 20 janvier, le comité organisa une réunion publique au théâtre de l'Alcazar dont Janson, De Greef et Picard furent les principaux orateurs.

Il fut décidé d'organiser des cours à l'intention des étudiants exclus de l'ULB et de faire appel au soutien de l'opinion publique. Celle-ci se trouvait bien informée de la situation par la presse qui donna une large couverture aux événements, en particulier la presse réformatrice libérale qui soutenait le comité. Le 31 janvier, celui-ci se composait d'une cinquantaine de membres, avocats, hommes de lettres, médecins, scientifiques et ingénieurs qui proposaient de donner des cours²⁹. Ces professeurs improvisés rencontrèrent, dans leurs conférences gratuites, un vrai succès populaire. Janson et Picard attiraient les foules avec leurs cours de droit. De Greef donnait son

28 Cette fermeture dure du 30 janvier au 12 février 1894.

29 Ils s'organisèrent en 4 sous-comités disciplinaires : philosophie (présidé par De Greef), droit (présidé par Janson), sciences (présidé par Denayer) et polytechnique (présidé par De Puydt).

cours de méthodologie des sciences sociales devant plus d'une centaine de personnes, bien plus que la quinzaine d'étudiants qui assistaient auparavant à ses leçons à l'ULB.

Malgré l'injure, Élisée Reclus avait accepté l'invitation des étudiants du Cercle universitaire à délivrer son cours à Bruxelles, en dehors des institutions de l'ULB. Le comité prit en charge l'organisation du cours et fit appel à la générosité du public. La loge maçonnique des Amis philanthropes, fondatrice de l'ULB en 1834, assura l'initiative de son soutien et transforma ses locaux en salle de cours. Élisée Reclus y donna, en tenue blanche³⁰, son premier cours le 2 mars, attirant plus de 1 000 personnes³¹. Il poursuivit son enseignement à raison d'un cours toutes les deux semaines³². La loge accueillait également les cours de certains autres conférenciers comme De Greef.

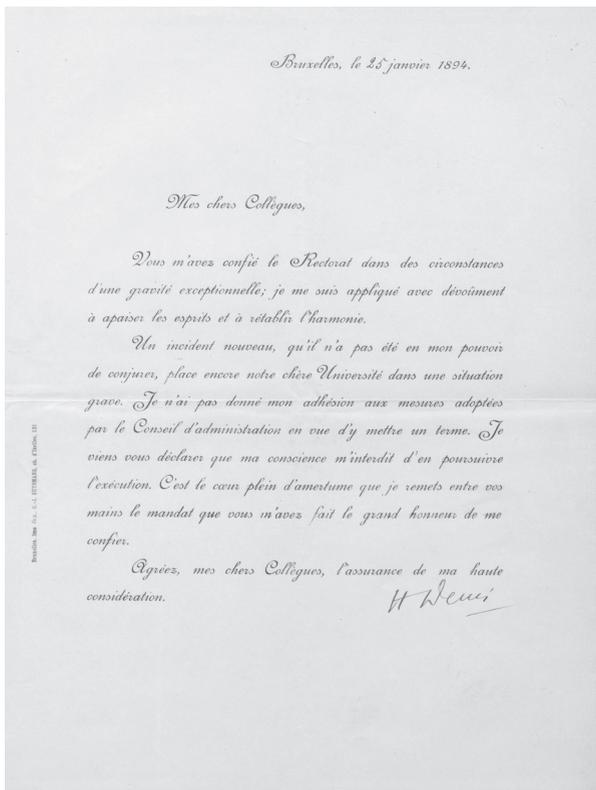


Fig. 3 Lettre de démission du recteur Hector Denis adressée à ses collègues professeurs et électeurs (source : Archives de l'ULB)

- 30 Ce qui signifie dans le jargon maçonnique que la réunion était ouverte aux profanes. Reclus lui-même était initié, mais les maçons bruxellois l'ignoraient probablement car leurs documents le désignent comme « Monsieur » et non « Frère » (R. Desmed, « Élisée Reclus, la franc-maçonnerie et la loge "Les Amis philanthropes" », Colloque Élisée Reclus, *Revue belge de géographie*, 1985, fasc. 1, p. 9-22, spéc. p. 9).
- 31 Pour donner un élément de comparaison, cela correspond à peu près à l'ensemble de l'effectif étudiant de l'ULB à l'époque.
- 32 Soit dans le local prêté par Les Amis philanthropes, soit dans le local d'une autre loge, Les Amis de l'union et du progrès réunis, dont Janson avait été le vénérable de 1888 à 1891.

Bruxelles, le 7^h Janvier 1894.

Mon cher et honoré Collègue,

Monsieur le Recteur vient de me faire connaître son intention de réunir pour demain 19^h et à 3 heures une assemblée générale du corps professoral de l'Université.

Dans les circonstances actuelles les délibérations de cette assemblée peuvent avoir une influence décisive sur l'avenir et peut-être sur l'existence même de l'Université.

L'ordre et la paix y sont gravement troublés.

Votre affection pour elle m'est un sûr garant que vous répondrez à l'appel que je vous adresse et vous ne voudriez pas manquer d'assister à la séance à laquelle Monsieur le Recteur vous convoquera.

Je vous prie, mon cher et honoré Collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

~~Le 7 Janvier 1894~~

Charles Graux

Fig. 4 Lettre de Charles Graux, administrateur-inspecteur de l'Université
(source: Archives de l'ULB)

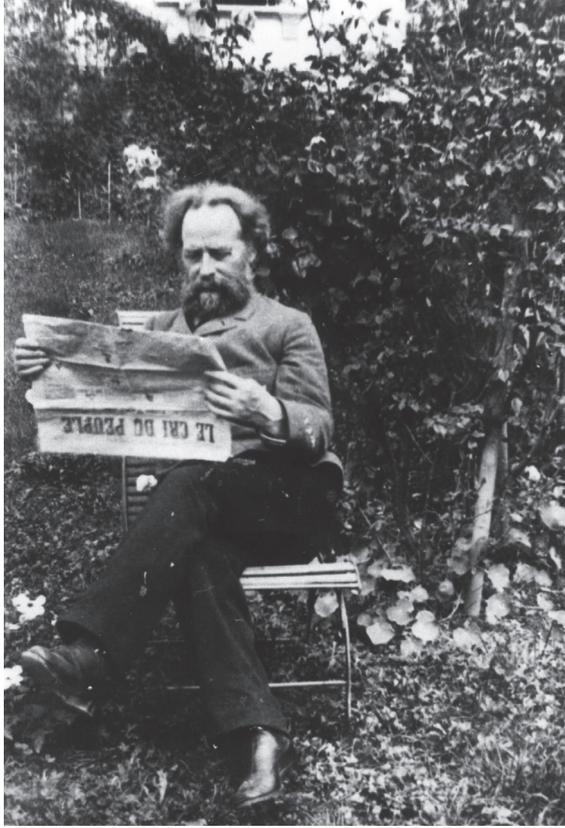


Fig. 5 Élisée Reclus (source : Archives de l'ULB)

Ce soutien créa une vive polémique au sein des Amis philanthropes. Il provoqua le 22 janvier la démission du vénérable Eugène Goblet d'Alviella³³, puis l'organisation d'un débat très large et très passionné, qui conduisit à la scission de la loge en deux groupes d'importance comparable³⁴. Les opposants quittèrent l'atelier et allèrent fonder Les Amis philanthropes n° 2, qui remplaça Goblet à leur tête et rétablit l'interdit politique. La convention négociée entre les deux groupes et qui fixait les modalités de la séparation fut entérinée par le Grand Orient l'année suivante³⁵.

Par ailleurs, le succès de foule rencontré par les cours et conférences organisés par le comité Janson fit naître dès le mois de février, alors que la situation se normalisait à l'ULB, le projet de pérenniser les nouveaux enseignements. La décision fut prise le 12 mars de créer « l'École libre d'enseignement supérieur », que tout le monde appela « l'Université nouvelle ». Le comité d'administration, composé principalement de Janson, De Greef et Picard, recueillit plus de 20 000 francs en quinze jours et s'installa

33 R. Desmed, *op. cit.*, p. 16.

34 Environ 250 frères pour chacun.

35 Voir *Histoire d'une loge: Les Amis philanthropes de 1876 à 1998*, Bruxelles, Les Amis philanthropes, 1999.

dès le début du mois d'avril dans l'ancienne maison de Théodore Verhaegen³⁶. Le conseil s'élargit plus tard aux frères Elie et Élisée Reclus, à Henri Lafontaine et à Émile Vandervelde notamment.

Certains tentèrent d'apaiser le conflit et de réconcilier les points de vue. Le 10 février, l'assemblée des professeurs de l'ULB, réunie pour élire le nouveau recteur, vota à l'intention du conseil une résolution rédigée par Paul Héger détaillant les éléments d'un protocole d'accord³⁷. Ernest Solvay intervint dans le même sens. Le grand industriel siégeait au Conseil d'administration comme membre permanent depuis 1891, ayant fait un don de 200 000 francs pour financer la construction de deux instituts de physiologie, placés sous la direction de Paul Héger. Solvay, qui se présentait lui-même comme le seul membre progressiste du Conseil, reprocha à la majorité son attitude inflexible³⁸. Il s'employa à plusieurs reprises mais en vain à la faire évoluer³⁹. Solvay considérait la création de l'Université nouvelle comme un dangereux mal à combattre mais d'abord à éviter. Au mois de mai, il créa un Institut des sciences sociales, doté initialement de 50 000 francs. Il en confia les rênes à Hector Denis, qui était resté à l'ULB, ainsi qu'à Guillaume De Greef, qui l'avait quittée et au jeune Émile Vandervelde. En juin, l'Institut publiait le premier numéro de sa revue, *Les Annales de l'Institut des sciences sociales*⁴⁰.

L'Université nouvelle fut inaugurée officiellement le 25 octobre 1894 dans l'objectif d'en faire une université complète qui formerait « les élites libérales ». Ses fondateurs lui adjoignirent l'Institut des Hautes Études de Belgique, qui avait vocation à poursuivre l'organisation de conférences scientifiques publiques, ouvertes à tous, sans condition ni octroi de diplômes.

Dix jours auparavant, le 14 octobre, s'étaient déroulées les premières élections législatives au suffrage universel, tempéré par le vote plural. Elles amenèrent pour la première fois à l'Assemblée des représentants du Parti ouvrier belge (POB). Parmi les 28 élus à la Chambre, Hector Denis⁴¹ et Émile Vandervelde. De Greef figurait sur une liste mais ne fut pas élu. Le nouveau Sénat ne comptait que deux socialistes : Edmond Picard et Henri La Fontaine. Solvay, sénateur depuis 1892⁴², ne fut pas reconduit. Plus généralement, les libéraux, dont les courants opposés s'étaient rabibochés à la hâte, furent humiliés, obtenant seulement 20 députés. Leurs chefs conservateurs, Buls et

36 Au n° 13 de la rue des Minimes.

37 F. Noël, *op. cit.*, p. 26-27.

38 Solvay juge que « la majorité du Conseil d'administration a ses affections du côté du "statu quo" ou du progrès lent » (cité par F. H. Van Den Dungen, « Les origines et l'avenir du libre examen à l'Université libre de Bruxelles », *Revue de l'Université de Bruxelles*, vol. 38, 1933, p. 405 et s., spéc. p. 420).

39 Dans une lettre du 3 décembre 1894 adressée, Solvay presse le recteur d'entamer des démarches en vue de la réunification des deux établissements et lui propose de désigner 4 professeurs progressistes pour opérer une médiation entre les parties. Dans une lettre au Conseil d'administration du 15 novembre 1895, Solvay ne cache pas ses inquiétudes : « Allons-nous laisser s'établir à Bruxelles un second établissement d'instruction supérieure analogue au nôtre sans faire au moins une tentative pour empêcher un pareil mal public de s'accomplir [...] N'y a-t-il pas lieu de voir avec eux si toute conciliation de pensée et d'action est impossible ? » (Archives de l'ULB, 85 PPb, citées par F. Noël, *op. cit.*, p. 98-99 et n. 37 et 38, p. 104).

40 P. de Bie, « Les débuts de la sociologie en Belgique. I. La fondation du premier institut de sociologie Solvay », *Recherches sociologiques*, 14(2), p. 109-140, spéc. p. 117-118.

41 Élu à Liège, sur une des rares listes d'union entre libéraux et socialistes dont il occupait la tête.

42 Il s'était présenté sur l'insistance de Paul Janson.

Graux furent battus⁴³, de même que Janson, le chef du parti progressiste. Le Parti catholique confortait massivement sa majorité absolue. Ainsi, les urnes, libérées des entraves du carcan censitaire, avaient-elles sanctionné, dans un sens ou un autre, les principaux acteurs de cette crise universitaire.

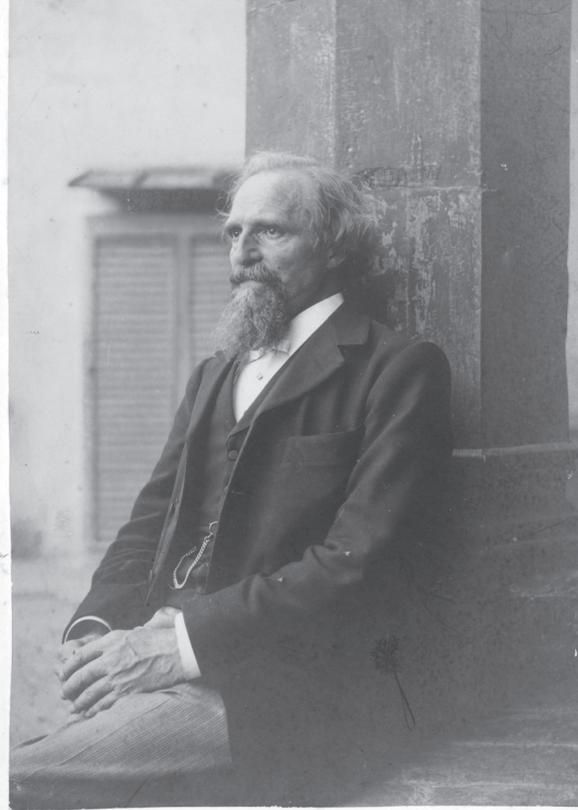


Fig. 6 Hector Denis (source : Archives de l'ULB)

La division des libéraux : doctrinaires et radicaux

Comme l'écrit Francine Noël dans son petit livre rigoureux sur la crise de 1894, « [s]ur le plan politique, le conflit universitaire apparaît donc comme un épisode des luttes fratricides qui ont déchiré le Parti libéral à la fin du XIX^e siècle »⁴⁴. Les contemporains ne s'y trompaient d'ailleurs pas⁴⁵, non plus que les principaux acteurs du drame.

⁴³ L'historien Léon Vanderkindere, président de la Ligue (libéraux conservateurs), était conseiller provincial du Brabant jusqu'en 1894. À partir de 1900, il fut le bourgmestre d'Uccle jusqu'à sa mort.

⁴⁴ F. Noël, *op. cit.*, p.62. Voir aussi la préface à ce livre de J. Stengers, qui confirme l'analyse de Noël sur ce point (spéc. p.9-10).

⁴⁵ Jean Stengers cite le libéral « modéré » Émile Banning, gardant son fils étudiant à l'ULB chez lui, en déplorant que « [l]es politiciens ont fait de l'Université un club de Jacobins ».

Janson et De Greef stigmatisent dès le début le Conseil d'administration comme une « petite coterie politique », une « coterie doctrinaire »⁴⁶. Charles Graux leur retourne le compliment : « Il saute aux yeux de tous ceux qui ont observé ces événements avec attention et le lien qui les unit, que l'Université est en face d'un groupe d'hommes de parti, dont le but est de s'emparer d'elle pour y régner, pour y faire prévaloir leur doctrine et leur enseignement. »⁴⁷ La presse de tous bords relaie ces accusations et tout le monde déplore la politisation de l'Université⁴⁸.



Fig.7 Paul Janson (source: Archives de l'ULB)

⁴⁶ F. Noël, *op. cit.*, p.78.

⁴⁷ *Ibid.*, p.75.

⁴⁸ *Ibid.*, p.78-81.

Cette question n'est pas neuve puisque, déjà en 1890, Paul Janson a affronté Charles Graux, le candidat pressenti pour la nomination au poste décisif d'administrateur-inspecteur de l'ULB, une sorte de directeur général, investi de l'essentiel du pouvoir exécutif. Le Conseil d'administration, après avoir consulté les Facultés dont les votes ont donné des résultats différents et au total très mitigés, a nommé Graux à une très large majorité⁴⁹. La même année, une élection partielle à la Chambre à Bruxelles a opposé Janson à Graux, qui s'est cependant désisté au second tour en faveur du progressiste pour faire échec au candidat catholique. Janson lui a rendu la pareille la même année en acceptant, à l'occasion d'une autre élection semblable, la désignation du modéré comme candidat libéral d'union. Ce sont donc bien deux personnalités politiques représentant les deux factions libérales de la capitale qui s'affrontent pour diriger l'ULB.

La tension du Parti libéral en deux camps, l'un dit « doctrinaire » à la manière des amis de Guizot sous Louis-Philippe et l'autre « radical » traverse elle-même toute l'histoire politique belge du XIX^e siècle. Suivant Pirenne, celle-ci se traduit par le retour périodique de crises qui se déroulent selon un schéma toujours à peu près semblable, commandé en réalité par les règles du suffrage et du scrutin. Dans un scrutin majoritaire de liste, libéraux doctrinaires et radicaux sont pratiquement condamnés à s'entendre en dépit de la différence de leurs aspirations. Lorsque la tension est trop forte, le courant conservateur fait sécession. Lorsque les progressistes présentent des listes, ils se font logiquement écraser dans un système censitaire où le corps électoral se réduit à quelques dizaines de milliers d'hommes les plus fortunés. Les deux courants se réconcilient alors moyennant le cas échéant quelques concessions mineures des conservateurs, qui occupent pratiquement tous les postes lorsque les libéraux prennent la tête du gouvernement.

On peut observer que cette tension recouvre également des querelles de succession de générations. Ainsi, Frère-Orban penche à gauche lors de la formation du Parti libéral en 1846⁵⁰ avant de prendre les rênes du parti et du gouvernement et d'appliquer les principes doctrinaires de 1857 à 1870. Il est à ce moment renversé notamment par la défection des radicaux, qui présentent une liste séparée à Bruxelles, sur laquelle on trouve déjà Picard mais aussi ses camarades de l'époque Graux, Buls et Vanderkindere. La liste progressiste n'obtient qu'un maigre résultat de 700 voix (sur 15 000 électeurs), marquant la fin de l'aventure sur le plan électoral.

En 1884, après la chute du dernier gouvernement Frère-Orban, où Graux tenait le portefeuille des finances, le parti se divise à nouveau entre ceux qu'on appelle à présent les « modérés », où l'on retrouve cette fois Graux, Buls et Vanderkindere, qui ont glissé sur leur droite, et les « réformistes », commandés par Janson. Les modérés font sécession de l'Association libérale pour former la Ligue. Un raccommodage de façade⁵¹ s'opère en vue des élections de 1892 que le Parti libéral perd à nouveau. Le

49 Le résultat est de 12 voix contre 5 (*ibid.*, p. 68).

50 H. Pirenne, *Histoire de Belgique, de la révolution de 1830 à la guerre de 1914*, t. VII, Bruxelles, Maurice Lamertin, 1948, p. 111.

51 Sous la conduite de Paul Hymans.

conflit reprend et la représentation libérale se divise bientôt à nouveau en deux groupes distincts à la Chambre.

La représentation politique et le rôle de l'État

Au-delà des querelles de personnes et de générations, la tension persistante qui polarise le Parti libéral et qui contamine l'ULB trouve sa cause récurrente dans de réelles divergences de fond sur deux questions qui deviennent de plus en plus pressantes à partir des grèves ouvrières insurrectionnelles de 1886 : d'une part, la question de l'extension du suffrage ; d'autre part, la question sociale et le rôle de l'État dans sa solution.

Dès 1846, les radicaux réclament l'abaissement du cens, tellement élevé qu'il réduit le corps électoral à 50 000 Belges. Ils poursuivent au fil des ans leur combat pour l'extension du suffrage à tous les niveaux, mais sans jamais réclamer le suffrage universel. Même en 1892, Janson et ses amis n'y sont pas favorables et préféreraient un système capacitaire, qui conditionnerait le droit de vote à un diplôme ou au moins à la faculté de lire et écrire. Le suffrage universel est la revendication du Parti ouvrier, obtenue d'un parlement hostile mais apeuré par la pression de la grève générale.

En réalité, la préférence des intellectuels libéraux réformistes va plutôt vers un régime corporatif où siègeraient les différentes composantes de la société comme les secteurs industriels, mais aussi les syndicats de travailleurs, voire les mutuelles et les associations. Ernest Solvay en est partisan, ainsi que les proudhoniens comme De Greef, mais aussi le juriste Adolphe Prins qui en dessine le modèle dans plusieurs essais, vite dépassés par les événements et qui resteront lettre morte.

La misère ouvrière et les moyens d'y remédier constituent l'autre grand sujet d'opposition. Les doctrinaires refusent jusqu'au bout, au nom de la liberté et de la concurrence, toute intervention de l'État aussi bien dans la réglementation du travail que dans l'organisation des secours. Les radicaux souhaitent au contraire l'instauration d'un « droit économique », comme dit Denis, qui passe notamment par une législation industrielle, réglementant l'organisation et les conditions du travail, mais aussi par l'organisation coopérative de systèmes d'assurances et de mutualisation. Ils veulent ainsi contribuer au « transformisme social », suivant l'expression de De Greef, reprise à son compte par Solvay.

Il ne reviendra cependant pas aux radicaux non plus d'ailleurs qu'aux socialistes d'assumer la responsabilité politique principale de telles réformes. Le suffrage universel a en effet conforté très solidement la majorité catholique qui occupe seule le pouvoir jusqu'à la Première Guerre mondiale. Les « gauches » sont cantonnées à l'opposition, même lorsqu'elles s'unissent en cartel. Ainsi, en 1896, une liste d'alliance entre les libéraux progressistes et les socialistes, qui réunit à Bruxelles certains des dirigeants de l'Université nouvelle, notamment De Brouckère, De Greef, Janson et Picard, est battue par les catholiques. En 1898, les libéraux, bien qu'à nouveau et cette fois définitivement réunis sur une plateforme plutôt progressiste, n'obtiennent que 11 sièges. Ils sont clairement menacés de disparaître du paysage politique belge et ne sont sauvés que par le remplacement du système majoritaire par la représentation proportionnelle, accordée par les catholiques, qui redoutaient de se retrouver en face à face avec les socialistes. Après cela, les libéraux ne se diviseront plus et se retrouveront sur l'agenda progressiste

en phase avec leur nouvel électorat élargi. Ainsi, le courant réformiste aura finalement gagné la bataille des idées au sein du Parti libéral, mais d'un parti historiquement affaibli et écarté pour longtemps du pouvoir.

La scission de la loge : spiritualistes vs matérialistes

La crise universitaire et la décision des cours de De Greef et Reclus provoquèrent, comme on l'a vu, la scission des Amis philanthropes, celle-là même qui avait conçu et virtuellement créé l'Université libre en 1834. Ici aussi cependant les tensions préexistaient à la crise. Verhaegen, grand vénérable, avait fait lever l'interdiction de discuter des questions politiques, si bien que, de son vivant déjà, les conflits entre les deux courants libéraux agitaient la loge⁵². Le dissensus s'aggrava après 1886 notamment sur la nature du travail en loge qui, selon les uns, devait s'engager sur les problèmes actuels posés par la crise sociale et les moyens scientifiques et politiques d'y remédier, tandis que les autres voulaient éviter que l'œuvre ne se perde et ne se divise dans ces questions profanes. L'unité fut préservée quelque temps encore par l'élection en 1892 au vénérariat d'Eugène Goblet d'Alviella, qui, sur le plan politique, dirigeait les libéraux « tout-court », lesquels souhaitaient rester à l'écart des querelles et préserver la famille⁵³.

Sur le plan philosophique, la loge se divisait entre « spiritualistes » et « matérialistes ». Ce clivage recouvrait pour large part, mais pas complètement celui qui politiquement séparait les « doctrinaires » des « radicaux ». Tandis que les matérialistes professaient l'athéisme, les spiritualistes, bien qu'anticléricaux, demeuraient déistes et attachés à un culte empreint d'une certaine religiosité. Sur le fond, la question centrale qui les oppose est celle de la nature et de la condition de l'Homme. Pour les spiritualistes, l'esprit n'est pas réductible à la matière, mais constitue une substance métaphysique distincte sous l'empire de la liberté. L'homme, en tant que créature spirituelle, est essentiellement libre et sa liberté s'exprime dans ses œuvres tant individuelles que collectives. Ils critiquent les matérialistes, traités souvent de « fatalistes », qui, en niant l'autonomie de l'esprit, soumettent l'homme et la société à l'empire du déterminisme causal des phénomènes naturels et sociaux. L'homme matérialiste se trouve ainsi doublement conditionné par sa nature biologique et l'influence déterminante de son milieu social.

Sciences morales vs sciences sociales

Ces questions métaphysiques sont également au cœur des discussions académiques, comme Pierre Daled l'a amplement montré dans ses travaux, notamment dans les congrès étudiants et les séances académiques solennelles⁵⁴. Il faut dire qu'elles comportent des implications très réelles quant à l'organisation des facultés et des disciplines, mais également sur le choix des méthodes de travail.

52 R. Desmed, *op. cit.*

53 Sur l'œuvre scientifique de Goblet d'Alviella, voir dans ce volume l'étude de J.-Ph. Schreiber, « Eugène Goblet d'Alviella et l'histoire des religions ».

54 Voir P.-F. Daled, « Matérialisme contre spiritualisme. L'ingénieur et le philosophe » dans ce volume et les références à ces précédents travaux référencés à la fin de l'article.

La division kantienne de la raison en deux domaines distincts, selon qu'elle porte sur les phénomènes naturels et leur nécessité ou sur le domaine moral de la liberté, se traduit en effet au XIX^e siècle par la division des savoirs entre les sciences de la nature et les sciences de l'esprit (*Geisteswissenschaften*). Ces sciences de l'esprit, appelées aussi sciences morales ou sciences de la culture incluent la philosophie, la philologie, l'histoire et le droit. Elles procèdent selon une méthode herméneutique, fondée sur l'étude des œuvres de l'esprit, dont l'objectif est de comprendre, par une sorte d'introspection, l'auteur des textes aussi bien, voire mieux encore qu'il ne s'est compris lui-même⁵⁵. La méthode des sciences de la nature repose elle sur l'observation, l'expérimentation et la quantification mathématique.

Ce partage est remis en cause par le positivisme qui prône l'unité de la méthode scientifique et l'extension des méthodes fondées sur l'observation, l'expérimentation et le calcul aux phénomènes humains, qu'ils soient individuels ou collectifs⁵⁶. Comme l'a remarquablement montré Kaat Wils⁵⁷, la ligne de front du conflit universitaire se porte sur deux domaines alors en plein développement sur lesquels les positivistes concentrent leurs offensives.

Le premier est celui des sciences du vivant, révolutionnées par la théorie de l'évolution de Darwin, qui a notamment pour conséquence de placer l'homme dans la continuité immédiate de l'animal⁵⁸, ce qui autorise l'extension vers lui des enseignements et des méthodes des sciences naturelles, notamment de la biologie et de la physiologie, alors que, dans le même temps, Claude Bernard a codifié la démarche expérimentale en médecine⁵⁹. Le conflit se focalise sur la psychologie, science de l'esprit par excellence, qui relève au XIX^e siècle de la philosophie et de l'introspection et se voit confrontée aux débuts de la psychologie expérimentale et à des analyses physiologiques du cerveau qui cherchent dans cet organe l'explication des pensées qu'il produit.

Le deuxième est celui de la science sociale au sens de la détermination des règles qui régissent la vie et l'évolution des sociétés. Dans l'idéologie spiritualiste, les règles de la société sont fixées par le droit en tant que science morale, complétée par l'économie politique libérale, directement dérivée du droit naturel. L'application sous l'impulsion d'Adolphe Quetelet de la courbe Gauss-Laplace à l'ensemble des phénomènes réguliers quels que soit leur nature⁶⁰ et tout particulièrement aux phénomènes

55 B. Frydman, *Le Sens des lois. Histoire de l'interprétation et de la raison juridique*, Bruxelles, Bruylant, 3^e éd., 2011, p. 343-401.

56 Le mot « positivisme » est toujours délicat à manier, même s'il s'impose ici car il est constamment présent dans les débats de l'époque comme dans les analyses ultérieures. L'École de Bruxelles s'affirme très nettement positiviste, mais il ne faut pas comprendre ici le mot strictement dans le sens de la philosophie d'Auguste Comte. Si Comte est pour eux une source d'inspiration, leur positivisme diverge cependant en tant que 1^o il est strictement matérialiste; 2^o il est davantage influencé par Quetelet et sa physique sociale fondée sur les statistiques et les probabilités (alors que Comte, concurrent de Quetelet, repousse les méthodes quantitatives); 3^o pour les plus à gauche d'entre eux (De Greef et Denis notamment), il est revu à la lumière des thèses de Proudhon.

57 Sur l'ensemble de ces questions, K. Wils, *De omweg van de wetenschap*, op. cit. Voir également sa contribution dans le présent volume, « Un parfum de sainteté laïque. Hector Denis, l'économie politique et la sociologie à la fin du XIX^e siècle ».

58 Ch. Darwin, *The Descent of Man, and Selection in Relation to Sex* (1871).

59 *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* (1865) et *Principes de la médecine expérimentale* (1867).

60 A. Quetelet, *Lettres à S.A.R. le duc régnant de Saxe-Cobourg et Gotha sur la théorie des probabilités appliquée aux sciences morales et politiques* (1846), spéc. p. 425 et s., le tableau des phénomènes à observer, qui avait été présenté par Quetelet à une réunion savante à Plymouth en 1841.

sociaux⁶¹, comme la démographie ou la criminalité, sur la base d'ensemble de données statistiques récoltées et enregistrées de manière de plus en plus systématique, précise et régulière⁶², donne une nouvelle consistance à la notion de société elle-même et à « l'homme moyen » qui en est le produit et en fournit la norme. Quetelet envisageait encore ces concepts dans un cadre fixiste, comme un ensemble de constantes, dont il fallait bien s'accommoder. Ses nombreux disciples des générations suivantes, notamment les Bruxellois, confrontés aux transformations de la société industrielle et imprégnés des philosophies de l'histoire et du progrès, s'intéressaient quant à eux à l'évolution des mêmes données considérées désormais comme variables, liées ou non, par exemple le lien entre le taux de criminalité et le niveau de revenu, pour y découvrir les lois de la vie sociale et de son évolution, de son « transformisme ». Cette nouvelle science, la sociologie, comme l'avait nommée Auguste Comte⁶³, prétendait substituer aux principes moraux et naturels de liberté et de propriété, rabaissés du statut de science à celui de doctrine voire d'idéologie, la connaissance et la mesure des faits sociaux et des lois régissant leur transformation, comme un instrument décisif à mettre entre les mains des gouvernants pour corriger les abus et les injustices et guider la société elle-même vers un plus grand développement.

Ce nouveau conflit des facultés et des méthodes ne se limite évidemment pas à la Belgique et encore moins à Bruxelles. Il n'épargne aucun des espaces où se développe la science occidentale durant la seconde partie du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. L'Église catholique y prend part très directement en condamnant les errements du modernisme et du pragmatisme, des naturalistes et des matérialistes⁶⁴. Craignant à la fois le mouvement social et celui des sciences et des idées, le pape Léon XIII a, dès les années 1880, allumé un contre-feu en proposant comme pensée alternative de la modernité la restauration de la philosophie de Thomas d'Aquin, en vue de réconcilier la science et la foi. Comme l'explique Benoît Kanabus dans sa belle étude⁶⁵, le pape impose notamment la création d'une chaire de philosophie thomiste à l'Université de Louvain, qui est confiée au jeune abbé Désiré Mercier, dont les cours sont obligatoires pour une grande partie des étudiants. Tandis que l'ULB se déchire, le futur cardinal Mercier fonde l'Institut supérieur de philosophie en 1893 et crée la *Revue néo-scolastique* en 1894. La philosophie néothomiste prend pour longtemps la place refusée à la sociologie qu'elle combat. Aucun *cursus* de sociologie ne sera organisé à

61 A. Quetelet, *Sur l'homme et le développement de ses facultés, ou Essai de physique sociale* (2 volumes, 1835). Lire l'analyse d'A. Desrosières, *Pour une sociologie de la quantification. L'argument statistique 1*, spécialement le ch. 14, « Quetelet et la sociologie quantitative : du piédestal à l'oubli », Paris, Presses des Mines, 2008, p. 239-256.

62 Quetelet a joué un rôle à la fois pionnier et organisateur dans le développement des statistiques, des recensements et des sociétés savantes de statistiques belge, anglaise et internationale. Voir E. Mailly, « Essai sur la vie et les ouvrages de Lambert Adolphe Jacques Quetelet », *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1975, p. 109-297.

63 À la suite de Sieyès cependant qui est l'inventeur du mot, non de la chose (J. Guilhaumou, « Sieyès et le non-dit de la sociologie : du mot à la chose », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2/15, 2006, p. 117-134). Quetelet avait préféré le terme de « physique sociale » que Comte avait précisément pour cette raison choisi d'abandonner.

64 L'encyclique *Pascendi Dominici gregis* (1907) du pape Pie X est le point d'orgue de cette réaction, spécialement dirigée contre les catholiques modernistes, qui seront sur cette base sanctionnés et écartés, notamment des fonctions universitaires.

65 Voir dans ce volume B. Kanabus, « La réaction néoscolastique louvaniste au tournant sociologique bruxellois (1886-1914) ».

Louvain avant 1940⁶⁶. Ainsi se structure ce qu'on appellera l'École néoscolastique de Louvain, dont l'École de Bruxelles sera l'antagoniste logique. Comme nous le verrons, ces mouvements raniment, sous la nouvelle dénomination d'« écoles », l'antagonisme fondamental des deux universités libres, structurant leur identité, tout particulièrement pour l'établissement bruxellois depuis sa fondation en 1834.

Les conflits à l'ULB sur la sociologie et la psychologie

Pendant ce temps, des conflits académiques sérieux divisent l'ULB qui contribueront très largement à alimenter l'explosion de 1894. De manière peu étonnante, ils se déroulent sur les deux fronts chauds de la sociologie et de la psychologie.

Les grèves ouvrières de 1886, réprimées dans le sang, mettent pour longtemps la question sociale et les moyens d'y remédier au premier rang de l'agenda politique, mais également de l'agenda académique. Elles nourrissent les revendications, formulées par les progressistes depuis vingt ans, de l'intégration à l'ULB de l'enseignement de la sociologie et des sciences sociales afin de fournir aux futures élites libérales les moyens intellectuels de penser et mettre en œuvre les réformes nécessaires. L'année 1886 donne lieu à deux séries d'escarmouches.

Depuis 1880, la Faculté des sciences avait obtenu de s'émanciper de l'emprise de Guillaume Tiberghien qui régnait sur les cours de philosophie, de psychologie, de logique et de morale dans l'Université tout entière et qui œuvrait sans relâche à la « défense de la philosophie spiritualiste » en combattant les « doctrines rivales : l'athéisme, le matérialisme et le positivisme »⁶⁷. Émile Hannot, nommé à cette chaire, fut cependant poussé à la démission en 1886, parce que, aux dires du Conseil d'administration, son enseignement positiviste avait donné lieu à de sérieuses réclamations de la part de certains pères de famille⁶⁸. La vacance mit aux prises Cels, fidèle à la ligne spiritualiste, et l'avocat positiviste Hector Denis. Denis, proposé par la Faculté, fut finalement nommé par le Conseil d'administration, mais seulement à une courte majorité⁶⁹. Match nul donc.

Paul Janson, qui siégeait alors au Conseil d'administration comme représentant du conseil communal de Bruxelles et avait soutenu son ami Denis, demanda au nom de Bruxelles la création d'une chaire de sociologie à l'ULB. La demande fut rejetée par le Conseil. Dans son discours de rentrée d'octobre 1888, Van Der Rest considérait que « cette science mal déterminée [...] ne présente pas de ligne de démarcation bien tracée avec les sciences sociales et politiques ». Mais il proposa néanmoins la création d'« une École des sciences politiques et administratives, ou mieux des sciences

66 F. Digneffe, *La Sociologie en Belgique de 1880 à 1914: la naissance des instituts de sociologie, Document de travail du Département de criminologie et de droit pénal*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, n° 7, 1986, p. 4, se référant à J. Leclercq, *Introduction à la sociologie*, 4^e éd., 1969, p. 77. L'initiative en revient au chanoine Jacques Leclercq, le fils du procureur général Paul Leclercq (voir au sujet de ce dernier B. Frydman et G. Lewkowicz, « La conception sociologique du droit de l'École de Bruxelles », dans le second volume de cette série, *Le Droit selon l'École de Bruxelles*).

67 L. Vanderkindere, *L'Université de Bruxelles 1834-1884, notice historique*, P. Weissenbruch, 1884, p. 96, rendant compte d'un discours de Tiberghien lors de la rentrée académique de 1884.

68 F. Noël, *op. cit.*, p. 72.

69 10 voix pour, 7 contre et 1 abstention.

sociales; d'aucuns pourront l'appeler École de sociologie»⁷⁰. Il rallia le conseil à son avis. L'ULB pouvait ainsi se revendiquer d'être la première en Belgique à proposer un tel enseignement⁷¹. Le conseil y mit cependant des conditions strictes de nature à cantonner cet enseignement et à le maintenir en lisière. Le nombre de cours était limité et ils étaient accessibles seulement aux étudiants de l'Université déjà diplômés par ailleurs⁷². De plus, les enseignants ne percevaient aucune rémunération : le projet ne mangeait pas de pain.

Le programme, qui ne prévoyait pas de cours de sociologie proprement dite, proposa un catalogue éclectique de cours liés aux sciences humaines, qui furent confiés à certains positivistes, comme Hector Denis et Adolphe Prins et à d'autres juristes progressistes plus jeunes⁷³, mais aussi à des professeurs plus conservateurs, comme Van Der Rest lui-même ou clairement spiritualistes comme Goblet d'Alviella⁷⁴. Le recteur confia cependant, peut-être de mauvais gré, le cours clé de « méthodologie des sciences sociales » à l'avocat Guillaume De Greef. Ce premier sociologue belge⁷⁵ venait de publier une *Introduction à la sociologie* en deux volumes⁷⁶. Dans sa leçon inaugurale publiée, De Greef annonçait clairement la couleur. Il s'agissait de développer une sociologie instruite de la « méthode expérimentale », mobilisant les « progrès des sciences positives » afin d'appliquer aux sociétés « les méthodes exclusivement scientifiques dont les représentants les plus complets, dans ces derniers temps, sont Auguste Comte, Quetelet et Herbert Spencer »⁷⁷.

Le calme escompté des concessions réelles mais soigneusement dosées ainsi faites aux positivistes ne dura pourtant que quelques mois à peine. Dès 1890, Tiberghien, pour qui l'enseignement des sciences sociales constituait un camouflet, rouvrit les hostilités sur le front de la psychologie. Il enjoignit à son élève Georges Dwelshauvers de retirer sa thèse de doctorat, au motif que celle-ci « jure avec [s]on enseignement, avec les traditions de la Faculté, avec les intérêts et les principes de l'Université »⁷⁸. L'essai de Dwelshauvers sur la psychologie de l'aperception s'appuyait en effet sur des recherches expérimentales sur l'attention, qu'il avait effectuées pendant deux ans à Leipzig, sous

70 La Sociologie. Discours prononcé à la rentrée universitaire par M. Van Der Rest, recteur, à la rentrée universitaire de Bruxelles, le 15 octobre 1888.

71 L'institutionnalisation de l'enseignement des sciences sociales s'opère difficilement à l'époque en Europe et s'effectue souvent dans des établissements nouveaux et spécifiques, extérieurs aux universités, comme l'École libre des sciences politiques à Paris (1871) et la London School of Economics and Political Science (1895).

72 Les étudiants étaient peu nombreux, une quinzaine semble-t-il, et les diplômés moins nombreux encore (3 pour les premières années, dont le premier fut Émile Vandervelde), le diplôme n'ayant d'ailleurs aucune valeur légale à l'époque.

73 Notamment Maurice Vauthier et Georges Cornil. Sur les juristes de l'École de Bruxelles, voir le volume II de ce coffret, *Le Droit selon l'École de Bruxelles*.

74 Voir le programme des cours reproduit dans *Université libre de Bruxelles, Enseignement des sciences politiques et sociales*, Bruxelles, Bruylant-Christophe et cie, 1898, p. III et s. Consultez également E. Goblet d'Alviella, *1884-1909. L'Université de Bruxelles pendant son troisième quart de siècle*, Bruxelles M. Weissenbruch, 1909, p. 131-138.

75 Comme le qualifie P. de Bie, *op. cit.*

76 G. De Greef, *Introduction à la sociologie (première partie) : éléments*, Bruxelles/Paris, Mayolez/Alcan, 1886; G. De Greef, *Introduction à la sociologie (deuxième partie) : fonctions et organes*, Bruxelles/Paris, Mayolez/Alcan, 1889.

77 G. De Greef, *Leçon d'ouverture du cours de méthodologie des sciences sociales*, Bruxelles, G. Mayolez, 1889.

78 Cité par W. Van Rooy, « L'agitation étudiante et la fondation de l'Université nouvelle en 1894 », *Belgisch Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis*, 1976, 1-2, p. 197-241, spéc. p. 200.

la direction de Wilhem Wundt, le père de la psychologie expérimentale et le chef de l'école psycho-physiologiste⁷⁹. « Vous savez, écrit encore Tiberghien à son élève, ce que je pense du positivisme de Comte. Je l'ai toujours combattu, je le combattrai toujours, non pas comme étant une doctrine philosophique mais comme étant la négation de toute philosophie ou la prétention de substituer à l'étude des principes l'étude des phénomènes de la nature, qui seuls sont réels et positifs. »⁸⁰

La Faculté suivit Tiberghien au motif que la thèse n'était pas originale et ne portait pas sur la psychologie et le Conseil d'administration rejeta le recours de Dwelshauvers fondé sur le libre examen au motif que la thèse avait été rejetée pour son insuffisance scientifique. Cette position ne pouvait manquer de paraître fragile, voire carrément obscurantiste, dès lors que Wundt lui-même et plusieurs scientifiques de renom d'autres pays avaient publiquement reconnu les mérites de la thèse. L'affaire provoqua un débat important au sein des Amis philanthropes. Elle provoqua également l'agitation au sein de l'Université et donna lieu à des manifestations étudiantes. Celles-ci atteignirent leur comble dans un grand chahut qui perturba considérablement la séance de rentrée académique qui se tenait exceptionnellement à l'hôtel de ville de Bruxelles⁸¹, au point que les autorités de l'époque, Buls, le bourgmestre-président, Graux, l'administrateur-inspecteur et le recteur Philippson firent intervenir la police, en violation de la tradition académique. Le conflit s'éternisant, Philippson porta le chapeau, démissionna, quitta l'Université et retourna en Allemagne dont il était originaire⁸². Le camp conservateur ne demeura pas aligné sur les positions de Tiberghien. Léon Vanderkindere, qui succéda au malheureux Philippson, avait dès le départ reconnu des mérites à la thèse. Et, en 1892, Charles Graux étendit la définition du libre examen qui ne requerrait plus seulement le rejet du dogme, mais l'acceptation de la coexistence de doctrines concurrentes. Il revint ainsi à l'homme fort du camp conservateur de reconnaître officiellement le pluralisme épistémologique au sein de l'ULB.

La montée en puissance de Solvay et de ses amis

Le conflit qui divise les spiritualistes et les positivistes de l'ULB s'appuie donc sur d'importantes raisons de fond à la fois politiques, métaphysiques et épistémologiques. Son règlement est fortement déterminé par la structuration du pouvoir au sein de l'Université. Celui-ci se trouve principalement dans les mains du Conseil d'administration, lui-même dominé par les membres permanents, nommés à vie et par cooptation, qui sont extérieurs à l'Université et appartiennent, par leur génération autant que par leurs opinions, à la partie conservatrice du mouvement libéral. En 1890, les professeurs se réunissent en assemblée et élaborent un projet de réforme des statuts qui leur accorderait davantage de sièges au sein du Conseil. Mais Charles Graux, à son

79 La thèse, qui s'intitule *Psychologie de l'apperception et recherches expérimentales sur l'attention. Essai de psychologie physiologique*, sera publiée sous ce titre chez Guyot en 1890.

80 F. Noël, *op. cit.*, p. 38.

81 L'hôtel Granvelle de la rue des Sols, qui alors abritait l'Université, était en réfection suite à l'incendie de la bibliothèque de l'Université.

82 Mais où la carrière universitaire lui était barrée parce qu'il était juif.

arrivée au pouvoir, fait l'inverse en augmentant le nombre de membres permanents. Il crée certes un sénat académique, mais qui est réduit à un rôle purement consultatif⁸³. En 1894, les professeurs réintroduisent leurs propositions de participation comme moyen d'apaiser le conflit universitaire, mais celles-ci sont à nouveau écartées et la réforme des statuts qui intervient n'opère qu'un petit toilettage de surface. Graux lui-même reste en place jusqu'en 1907. L'ULB apparaît donc comme la dernière citadelle dans laquelle s'est barricadé ce qui subsiste encore d'un courant libéral doctrinaire condamné par l'histoire, mais qui semble sortir victorieux de la crise de 1894, avec la perte d'un seul chargé de cours et de quelques étudiants à peine en partance pour l'Université nouvelle.

En 1897, la difficile succession de Tiberghien, qui se retire finalement sans disciple, donne une idée de l'évolution des rapports de force. La Faculté de philosophie propose Dwelshauvers, qui est rentré dans le rang en présentant dès 1892 une nouvelle thèse conforme aux attentes et qui s'est vu attribuer un cours de psychologie expérimentale, non pas à la Faculté, mais dans le cadre de l'enseignement spécial des sciences sociales. Le Conseil d'administration hésite et tergiverse pendant des mois avant de scinder la chaire en deux, ce qui n'est pas absurde compte tenu de l'énormité de la charge, mais permet aussi d'aménager une situation qu'il regarde comme plus équilibrée. Dwelshauvers obtient bien les cours de psychologie et de philosophie, mais les cours de morale, de métaphysique et de logique sont attribués à un candidat improbable : René Berthelot, agrégé français de 25 ans à peine, dont c'est le premier (et d'ailleurs aussi le dernier) poste⁸⁴. Il est le fils de Marcellin Berthelot, célèbre chimiste et physiologiste français, mais aussi homme politique, ministre et sénateur inamovible, membre de l'Académie française, positiviste conséquent, dreyfusard, calviniste et franc-maçon. Son jeune fils professe cependant une philosophie idéaliste et antimatérialiste, que les spiritualistes de l'ULB imaginent peut-être plus proche de leurs aspirations. Ironiquement, René Berthelot, dont l'intelligence brillante séduit bientôt ses collègues et les salons bruxellois, introduira le débat sur le pragmatisme, qu'il critique pourtant, au sein de l'Université et formera Eugène Dupréel et Georges Smets, les deux chefs de file de l'Institut de sociologie et de l'École de Bruxelles de l'entre-deux-guerres⁸⁵.

Le *statu quo* de la gouvernance que les conservateurs ont réussi à maintenir semble donc continuer à produire des situations de compromis par lesquels ceux-ci résistent encore et toujours à la montée de la vague positiviste. Pourtant les choses vont basculer en cette même année 1897 par l'action d'un homme influent et déterminé, Ernest Solvay, bien entouré par certains de ses amis progressistes au sein de l'institution, au

83 F. Noël, *op. cit.*, p. 46.

84 Sur René Berthelot, sa vie et l'influence de son œuvre sur l'École de Bruxelles, voir, dans le second volume, C. Lequesne-Roth, « Portraits des philosophes du droit de l'École de Bruxelles » et B. Frydman et G. Lewkowicz, *op. cit.*

85 Pour une analyse détaillée, voir B. Frydman et G. Lewkowicz, *ibid.*, vol. 2.

premier rang desquels le médecin et physiologiste Paul Héger⁸⁶. Leurs entreprises conjointes sont parfaitement analysées dans les travaux de Renauld Bardez et Kenneth Bertrams⁸⁷.



Fig. 8 Paul Héger (source : Archives de l'ULB)

Solvay est, on s'en souvient, le seul membre permanent progressiste du Conseil d'administration, où il a été nommé en 1891, à la suite de l'important soutien financier qu'il a apporté à Héger et à la physiologie. Sa fortune est l'atout maître de Solvay surtout à l'égard d'une université à qui l'argent fait cruellement défaut pour se moderniser.

⁸⁶ Nous remercions Renaud Bardez d'avoir attiré notre attention sur cette prise de pouvoir de Solvay et Héger. Il va de soi qu'il ne porte aucune responsabilité dans les éventuels errements des conjectures et spéculations qui sont ici formulées sur la base des faits établis. Il faut lire sa thèse *La Faculté de médecine de l'Université libre de Bruxelles : entre création, circulation et enseignement des savoirs (1795-1914)*, thèse de doctorat en histoire, Université de Bruxelles, 2015, en particulier la 3^e partie pour la période Héger et Solvay. La thèse est accessible intégralement en ligne sur le site de dépôt institutionnel de l'ULB *Di-fusion*.

⁸⁷ Voir notamment dans ce volume leur contribution conjointe « Paul Héger, Ernest Solvay et la dynamique non linéaire de l'introduction de la recherche scientifique à l'Université ».

À près de 60 ans, il règne sur un empire industriel qu'il a construit sur le développement d'un processus scientifique de recyclage d'un déchet industriel, l'ammoniaque, en un produit cher et recherché, la soude caustique. C'est un positiviste convaincu et un réformiste qui croit dans le progrès social par les avancées de la science. Écarté lui-même de l'université par une santé fragile durant sa jeunesse, c'est un amoureux des sciences, qui développe ses propres théories scientifiques et philosophiques⁸⁸. Il est convaincu de l'importance de l'enseignement universitaire pour former l'élite de la jeune génération aux idées et aux techniques nouvelles. Il est prêt à investir de l'argent, beaucoup d'argent pour l'époque, dans des entreprises ambitieuses d'enseignement et de recherche.

Mais derrière le donateur, l'entrepreneur reste omniprésent. Il entend privilégier la voie positiviste, matérialiste, réformiste et souhaite que les chercheurs mettent à l'épreuve ses propres hypothèses. Il entend aussi fédérer, sous son influence, les initiatives les plus prometteuses. C'est pourquoi il a très mal pris et reproché au Conseil d'administration la création de l'Université nouvelle et qu'il a maintenu les ponts avec le courant socialiste en confiant son Institut des sciences sociales en 1894 à Denis, De Greef et Vandervelde. Il tente également, sans succès, d'annexer l'Office international de bibliographie de Lafontaine et Otlet, qui partage des locaux et des facilités et collabore avec les membres de cet institut à l'hôtel Ravenstein.

Cependant, Solvay ne reste pas inactif à l'ULB. Tandis que les conservateurs préparent depuis 1894 la « réorganisation » de l'enseignement spécial des sciences sociales, méditant sa suppression, certains professeurs proposent de suspendre les cours en 1897 en raison du manque d'intérêt que ceux-ci rencontrent. Solvay saisit l'occasion pour jouer un premier coup de maître. Il propose de prendre en charge la totalité des frais du programme⁸⁹ qu'il développe considérablement et transforme en École des sciences économiques et politiques, à laquelle s'ajoute en 1900, une section dédiée aux sciences sociales. Sont ainsi créés trois licences et trois doctorats, représentant un portefeuille de 29 cours, confiés à 14 titulaires⁹⁰. Parmi les premiers nommés dès 1897 figurent Émile Waxweiler et Louis Wodon, les futurs fers de lance du nouvel Institut de sociologie⁹¹.

En 1898, Paul Héger est appelé au rectorat et Solvay fait docteur *honoris causa* de l'ULB. Adolphe Prins, un autre proche de Solvay, succède à Héger en 1900. Même s'il ne faut pas s'exagérer, comme nous l'avons vu, les pouvoirs du recteur dans le dispositif de l'époque, il s'agit d'un poste important pour faire évoluer notamment les structures et les programmes d'enseignement. Solvay procède alors à la seconde partie de son opération. D'une part, il accorde une nouvelle libéralité, plus conséquente, à l'École des sciences économiques, politiques et sociales qui assure son extension et sa pérennité pour 25 ans. D'autre part, et l'opération est bien plus importante encore, Solvay décide de refonder son Institut des sciences sociales en un Institut de sociologie, pour lequel il fait construire un bâtiment, non loin des Instituts de physiologie d'Héger, à la

88 Voir, dans ce volume, l'étude de Thomas Seguin, « L'énergétique sociale d'Ernest Solvay : une idée précurseuse ».

89 Cela ne lui revient pas très cher au départ, 30 000 francs pour un financement de 3 ans (*Procès-verbal du Conseil d'administration de l'ULB du 10 juillet 1897*).

90 P. De Bie, *op. cit.*, p. 115.

91 Voir *supra*.

Cité des sciences⁹². Il y ajoute un autre bâtiment encore pour abriter sa nouvelle école de commerce⁹³. L'Institut de sociologie demeure la propriété personnelle de Solvay jusqu'à sa mort en 1922 où il sera remis à l'ULB.

Au terme de discussions compliquées, Solvay se sépare de De Greef, Denis et Vandervelde pour confier le nouvel institut à une équipe de trois jeunes collaborateurs permanents : outre l'ingénieur Waxweiler, nommé directeur, et le juriste Wodon, qui se connaissent bien pour avoir travaillé ensemble au tout nouveau ministère du Travail, Solvay nomme l'historien Guillaume Des Marez⁹⁴. On a beaucoup glosé sur les raisons qui ont poussé Solvay à se séparer de ses anciens collaborateurs. L'hypothèse qui prévaut souligne l'agacement de Solvay, clairement exprimé d'ailleurs lors d'un discours au Sénat, par rapport au travail, pourtant conséquent, de ceux-ci⁹⁵, mais qui s'éloignait par trop des thèses du patron, qu'ils avaient pour mission de vérifier, pour suivre leurs propres voies dans le domaine de la finance et du crédit ou, pour Vandervelde, des études marxistes. Tout ceci est probablement vrai. La connaissance du contexte permet peut-être d'ajouter quelques éléments complémentaires. D'abord, au niveau académique, Solvay a désormais la main à l'ULB et a fondé une école dirigée par une équipe où il est naturel qu'il veuille recruter ses chercheurs. Ensuite, en 1900, la situation politique s'est stabilisée. L'adoption de la représentation proportionnelle a définitivement réuni la famille libérale sur un agenda réformiste. Il n'y aura plus de liste d'union des progressistes avec les socialistes, même si les gauches formeront encore des cartels pour tenter, d'ailleurs vainement, de faire tomber l'inoxydable majorité catholique. Les collaborations de Solvay semblent suivre une évolution similaire à celle du jeu des alliances politiques. Il ne s'agit pas ici d'établir entre ces séries des rapports de cause à effet, mais de souligner par une vue un peu élargie le parallélisme des évolutions qui peut contribuer à en éclairer le sens et la portée.

Entre succès et doutes : l'Institut de sociologie et l'Université nouvelle

Lancée en 1897, l'institutionnalisation de l'enseignement et de la recherche en sciences sociales, financée par Solvay sur un programme positiviste, matérialiste et libéral-réformiste, est pour l'essentiel réalisée dès 1902 avec l'inauguration du nouvel Institut de sociologie dans la non moins nouvelle Cité scientifique du parc Léopold. Viendra s'y ajouter deux ans plus tard, la nouvelle école de commerce dont Solvay confie également la direction à Waxweiler. Ses salles de cours destinées à former des « ingénieurs commerciaux » serviront également à l'enseignement des sciences sociales. Le modèle est identique à l'Institut de physiologie d'Héger, dont une partie du bâtiment du parc Léopold accueille un auditoire, qui constitue le premier campus

92 Le terrain avait été acquis par la Ville qui avait modifié en conséquence son extension territoriale afin de fournir un campus additionnel à l'ULB. Les bâtiments devaient être retournés à la Ville au bout de 25 ans.

93 L'École de commerce Solvay s'est ouverte en 1904 et placée sous la direction d'Émile Waxweiler.

94 Guillaume Des Marez (1870-1931) est un disciple d'Henri Pirenne, sous la direction duquel il a préparé sa thèse de doctorat. Il se spécialise dans l'histoire du droit et est par ailleurs l'archiviste de la Ville de Bruxelles.

95 P. De Bie, *op. cit.*

de médecine de l'ULB⁹⁶. D'autres instituts fondés par Solvay ou d'autres mécènes importants comme l'industriel Raoul Warocqué viennent rapidement enrichir la Cité.

Un terrain fourni par une ville en pleine extension, des bâtiments construits par de riches industriels, qui prennent également en charge le financement du personnel et de l'organisation, un vrai projet à la fois scientifique et politique, dont la crise de 1894 a permis de mesurer l'énergie, et enfin le besoin impérieux d'une université vieillie de s'adapter et aux exigences de la science et de l'enseignement supérieurs de son époque, autant d'éléments dont la conjonction permet la cristallisation des instituts du parc Léopold. Pour autant, la réaction ne s'est pas opérée spontanément. Elle a nécessité des catalyseurs dont l'intervention opportune d'un homme d'affaires riche et avisé, qui l'âge venant se pense de plus en plus, non pas tant en mécène, comme il est le plus souvent représenté à l'époque, qu'en entrepreneur scientifique, voire et à ce titre même, en réformateur politique. L'Institut de sociologie attire particulièrement l'attention des observateurs contemporains par son fonctionnement original et ses ambitions scientifiques affichées.



Fig. 9 La grande salle de l'Université nouvelle, rue de la Concorde (source : Archives de l'ULB)

L'Université nouvelle ne connut pas un sort si enviable, comme le montre Virginien Horge dans son étude⁹⁷. Certes, les conférences de l'Institut continuèrent à attirer durablement le public bruxellois. L'Université constituait en outre un centre intellectuel pour la gauche européenne et un foyer d'accueil pour des penseurs européens de gauche persécutés dans leur pays pour leurs opinions politiques. Cependant,

96 Avant cela, la médecine s'enseignait surtout au sein des hôpitaux bruxellois, liés à la Faculté de médecine (voir la thèse de R. Bardez, *op. cit.*).

97 Dans ce volume : V. Horge, « L'Université nouvelle de Bruxelles (1894-1919). Lieu de savoir, d'enseignement, d'expérimentation ». Voir également les éléments rassemblés par A. Despy-Meyer, *Inventaire des archives de l'Université nouvelle de Bruxelles, 1894-1919*, déposées aux Archives de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1973.

les libéraux et les catholiques s'allièrent pour l'étouffer en la privant de tout subside public. Bien plus, le ministre catholique de l'Enseignement supprima dès 1895 le jury d'examen auquel elle avait légalement droit au prétexte de l'insuffisance du nombre de candidats. Dès lors, l'Université nouvelle ne put accorder de diplômes reconnus légalement en Belgique aux étudiants qui avaient suivi les *curricula* de droit et de sciences sociales, qui seuls furent organisés dans la durée. Si bien que la grande majorité des étudiants étaient originaires de quelques pays d'Europe centrale et orientale qui reconnaissaient l'institution et la validité de ses diplômes.

L'évolution favorable à l'ULB réduisit en outre l'attractivité de l'Université nouvelle et sa raison de subsister. Ses fondateurs avaient déclaré qu'ils ne souhaitaient pas créer une institution concurrente à l'ULB (ce qui est discutable), mais plutôt ramener celle-ci à son premier principe, le libre examen. L'objectif ayant été en grande partie atteint, quoique par le moyen d'une autre stratégie, certains des administrateurs envisageaient dès 1908 la réconciliation avec la maison mère. Ils se heurtèrent cependant à l'intransigeance d'autres membres du conseil, en particulier Picard et Lafontaine. Si bien que l'Université survécut tant bien que mal jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, où elle fut dissoute. L'Institut des Hautes Études de Belgique subsista quant à lui et conserva une certaine autonomie dans le cadre d'une convention conclue en 1919 avec l'ULB.

Dynamique du collectif

L'École de Bruxelles entend promouvoir une nouvelle économie de la connaissance. Elle est fille de la « science moderne marquée par le souci d'*opérationnalité* et de *maîtrise via* l'expérience contrôlée et la mathématisation, il n'est plus vraiment de science "pure" qui vive séparée du monde »⁹⁸. On entre à ce moment dans l'ère des grands équipements de la recherche les plus à même de pénétrer les mystères du monde (physique et social) et de le transformer. L'intérêt de connaissance n'est pas neutre mais oriente vers des améliorations du sort de l'humanité. Les instruments de cette connaissance-transformation du monde, ce sont le laboratoire, la bibliothèque ou la collection, ces « centres de calcul », branchés sur le monde qui reçoivent, trient, analysent et métamorphosent les données⁹⁹. Pour développer un tel programme, l'École de Bruxelles s'engage dans un partenariat avec l'industrie qui lui donne les moyens de ses ambitions. La construction d'instituts dans le domaine des sciences dures permet à l'ULB de ne pas être distanciée par d'autres universités belges et étrangères. Par contre, la création par Ernest Solvay de l'Institut de sociologie offre un effort tout à fait inédit dans la recherche collective en sciences sociales qui frappe les contemporains. Aux

98 Pour utiliser l'expression de D. Pestre, *Introduction aux Science Studies*, Paris, La Découverte, « Repères », 2006, p. 105.

99 Sur ces « centres de calcul », voir B. Latour, « Ces réseaux que la raison ignore. Laboratoires, bibliothèques, collections », in Chr. Jacob et M. Baratin (éds), *Le Pouvoir des bibliothèques. La mémoire des livres dans la culture occidentale*, Paris, Albin Michel, 1996, p. 23-46.

yeux de beaucoup, l'École de Bruxelles, c'est avant tout cette sociologie bruxelloise pratiquée dans le sérieux des instituts Solvay.

À quoi tient l'École de Bruxelles ? Il est clair que ses différents acteurs se caractérisent par une large homogénéité sociale qui les fait appartenir au même univers de la classe dominante, fussent-ils pour certains engagés dans une voie socialiste. Ils partagent une même culture libérale bourgeoise acquise depuis leur enfance et par la fréquentation des mêmes milieux. Au-delà de cette inscription sociale, l'École de Bruxelles prend forme et consistance grâce aux multiples relations que ses membres entretiennent entre eux mais également dans la désignation d'un adversaire à combattre : le dogme religieux. Ce « nous » se construit à la fois par un ensemble de pratiques communes (des discussions intellectuelles à des vacances en commun en passant par des initiatives citoyennes conjointes et des invitations à dîner) et contre les dangers que présente la foi intolérante et antisavante. L'École de Bruxelles ne cesse, en réalité, de se placer sous l'esprit du libéralisme et du libre examen. C'est un tel esprit qui entend régler et guider les positionnements à adopter et les choix à faire dans les débats auxquels elle prend part. Par ses productions scientifiques et ses combats politiques et sociaux, l'École de Bruxelles n'est pas seulement un collectif savant et engagé ; elle se pose également en véritable « nom collectif », en label, en lieu commun dans l'espace scientifique belge. Ce sont ces différentes dimensions que nous souhaitons explorer.

Une contribution sociologique remarquée

Les observations de Paul Lapie en 1907 indiquent clairement que, pour les contemporains, l'*École de Bruxelles* est avant tout la marque d'une contribution au développement de la sociologie. Elle est appréhendée comme une entreprise remarquée de promotion de cette nouvelle discipline qui connaît un incontestable succès en Europe et au-delà. À bien des égards, la sociologie en Belgique est associée à un nom particulier, celui de Guillaume De Greef (1842-1924). À partir de 1894, ce dernier préside à la fois aux destinées de l'Université nouvelle mais également, d'une manière plus éphémère, de l'Institut des sciences sociales (avec Hector Denis et Émile Vandervelde). De Greef est l'auteur de plusieurs ouvrages sociologiques (*Introduction à la sociologie*, 2 vol., 1886-1889 ; *Les Lois sociologiques*, Paris, Alcan, 1893 ; *Sociologie générale élémentaire*, Bruxelles, F. Larcier, 1894-1895), largement discutés et critiqués dans les milieux académiques. Il est alors, d'un point de vue bibliométrique, l'un des auteurs les plus prolifiques dans ce domaine (même avant Gabriel Tarde et Émile Durkheim)¹⁰⁰ et son travail reçoit un accueil qui dépasse les frontières nationales. Les fondateurs de l'École de Chicago, comme William Isaac Thomas, mobilisent ainsi son œuvre¹⁰¹.

Incarnée par Guillaume De Greef, la sociologie belge naissante ne se réduit pas à sa contribution scientifique célébrée. Jean-François Combroids et Kaat Wils ont bien montré, en Belgique, le dynamisme de ce domaine émergent au croisement du positivisme comtien et de l'organicisme social jusqu'à la Première Guerre mondiale. Les

100 S. Mosbah-Natanson, « La sociologie comme "mode" ? Usages éditoriaux du label "sociologie" en France à la fin du XIX^e siècle », *Revue française de sociologie*, 52/1, 2011, p. 103-132.

101 D. Cefai, « Le naturalisme dans la sociologie américaine au tournant du siècle. La genèse de la perspective de l'École de Chicago », *Revue du MAUSS*, 17/1, 2001, p. 261-274.

initiatives furent nombreuses pour consolider la présence et la légitimité de la sociologie, de l'anthropologie ou l'économie dans l'espace intellectuel et politique¹⁰². À Gand, Louvain ou Liège, des professeurs, des avocats, des journalistes, des ingénieurs et d'autres professionnels, y prennent leur part. Une myriade d'associations, de groupes d'étude, de musées et de sociétés savantes voient le jour, lancent des enquêtes et des entreprises bibliographiques de grande ampleur¹⁰³. Cet univers belge des sciences sociales est bien connu. Il illustre parfaitement combien la Belgique revendique alors une centralité mondiale dans l'internationalisme scientifique et entend, par la même occasion, rivaliser sur ce terrain des sciences sociales avec la France¹⁰⁴.

Il ne fait aucun doute que Bruxelles est au centre de cette vaste entreprise collective et attire largement la lumière¹⁰⁵. L'ambition transnationale des Bruxellois s'affiche tout particulièrement dans trois institutions: l'Office international de bibliographie; la Faculté des sciences sociales de l'Université nouvelle et l'Institut de sociologie Solvay. Ces créations, qui datent des années 1890, gravitent toutes autour de réseaux liés à l'Université libre de Bruxelles¹⁰⁶. Cette dernière, en effet, enclenche précocement un tournant sociologique, malgré des résistances internes fortes. Guillaume De Greef se voit ainsi refuser par la Faculté de droit la création d'une chaire de sociologie. Jérôme de Brouwer et Maxime Jottrand, dans leur contribution, retracent ici la délicate institutionnalisation de l'enseignement des sciences sociales au sein de l'université. La reconnaissance définitive des sciences sociales dans le cursus est le fruit de la mobilisation de certains acteurs fortement intéressés (parfois inattendus comme les associations étudiantes et la Ville de Bruxelles), d'un soutien financier décisif d'Ernest Solvay pour pérenniser leur place ou encore de l'érosion des traditionnelles sciences morales au profit des sciences de la société.

Sur le terrain pédagogique, l'Université bruxelloise a toutefois été la première en Belgique à proposer dès 1889 un programme en sciences politiques et sociales¹⁰⁷. À l'occasion du Congrès international de l'enseignement des sciences sociales en 1900, à Paris, Émile Waxweiler et Ernest Mahaim soulignent l'originalité de « l'École de

102 Outre la bibliographie déjà citée, voir M. Couttenier, *Congo tentoongesteld. Een geschiedenis van de Belgische antropologie en het museum van Tervuren (1882-1925)*, Louvain, Acco/KMMA, 2005; K. Wils, *De omweg van de wetenschap: het positivisme en de Belgische en Nederlandse intellectuele cultuur, 1845-1914*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2005; M. Poncelet, *L'Invention des sciences coloniales belges*, Paris, Karthala, 2008.

103 *Cent ans de l'Office international de bibliographie, 1895-1995: les prémisses du Mundaneum*, Mons, Éditions du Mundaneum, 1995.

104 On trouve un exemple de cette ambition dans le texte ici publié de W. Van Acker, « La sociologie de l'organicisme à Bruxelles et l'idée de "la mémoire mondiale" de Paul Otlet et Henri Lafontaine ». Voir également D. Laqua, *The Age of Internationalism and Belgium, 1880-1930: Peace, Progress and Prestige*, Manchester, Manchester University Press, 2015; A. Rasmussen, « L'idéal de l'internationalisme scientifique mis en œuvre par Otlet et La Fontaine », in M. Quaghebeur et N. Savy (éds), *France-Belgique (1848-1914), Affinités-Ambiguïtés*, Bruxelles, Labor, 1997, p. 105-122.

105 C. Gülich, « Le rôle de la coopération scientifique internationale dans la constitution de la sociologie en Europe (1890-1914) », *Communications*, 54, 199, p. 105-117.

106 Sur cette dimension transnationale de la sociologie bruxelloise, voir K. Wils et A. Rasmussen, « La sociologie en perspective transnationale: Bruxelles, 1890-1914 », *Anamnèse, op. cit.*, 2014, n° 10, p. 13-29. Les réflexions de G. Deneckere, D. Laqua et C. Verbruggen, dans « Belgium on the Move: Transnational History and the Belle Époque », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 90/4, 2012, p. 1213-1226.

107 Pour une présentation de ces sciences politiques et sociales à l'ULB, voir I. Sirjacobs, *L'Économiste dans le temps. 100 ans de sciences économiques à l'ULB*, Bruxelles, Archives de l'ULB, 1997, p. 11-33.

Bruxelles » dans ce domaine¹⁰⁸. L'expression, employée par les deux hommes, renvoie certes à sa forme institutionnelle (il s'agit bien d'une École des sciences sociales qui voit progressivement le jour) mais également à son modèle pédagogique très marqué par la vision politico-scientifique bruxelloise. À la différence d'autres universités, l'enseignement des sciences sociales est accessible aux élèves de toutes les facultés, assurant par la même occasion la transversalité d'une interrogation de type sociologique à tous les élèves qui le souhaitent. La science sociale se présente, dans un esprit très comtien, comme le couronnement des autres savoirs. Enseignement transversal mais également interdisciplinaire où les disciplines juridiques et économiques voisinent avec la physiologie, la méthodologie des sciences sociales, la statistique, l'anatomie comparée, etc. Cet enseignement des sciences sociales oscille entre valorisation des savoirs d'État (qui forment des ingénieurs sociaux et politiques) et promotion de la sociologie comme discipline autonome. Et Ernest Mahaim de conclure, avec un optimisme un peu excessif : « L'École de Bruxelles, grâce entre autres à l'ingénieuse élasticité de ses conditions d'admission, a obtenu un succès considérable étant données les conditions générales des études universitaires en Belgique. »

L'École de Bruxelles est indissociable d'un dispositif institutionnel inédit : l'Institut de sociologie Solvay. C'est à travers sa présence et ses activités que s'atteste le mieux l'esprit sociologique bruxellois. La création de cette nouvelle institution et son installation dans la Cité scientifique du parc Léopold marquent les ambitions renouvelées de Solvay pour les sciences sociales. Équipé d'une théorie unitaire de l'énergie et de la matière, animé par cette foi de l'unité de la nature caractéristique du « grand positivisme », Ernest Solvay est parti à l'assaut d'une loi unique capable d'expliquer la nature et la société¹⁰⁹. Sans doute son grand rêve, en dépit de quelques fulgurances rappelées ici par Thomas Seguin, est-il condamné d'emblée par les découvertes contemporaines de la science et les évolutions de la physique. Il n'en constitua pas moins un formidable moteur pour la concrétisation de ses projets d'entrepreneuriat scientifique incluant la sociologie.

Solvay confie la direction de l'Institut de sociologie à l'ingénieur Émile Waxweiler, passé par le ministère de l'Industrie et du Travail où il effectue des missions internationales sur le droit du travail en Suisse et en Allemagne. Chargé de cours en 1897 à l'école des sciences politiques et sociales de l'Université libre de Bruxelles, il rencontre Ernest Solvay en 1900 grâce à un ami commun, Paul Hymans, chef du Parti libéral, également nommé à l'école en 1897¹¹⁰. L'industriel place alors Waxweiler à la tête de

108 É. Waxweiler, « À quoi doit servir et comment faut-il organiser l'enseignement des sciences sociales particulièrement dans les universités belges ? » et E. Mahaim, « État actuel de l'enseignement supérieur des sciences sociales en Belgique », Congrès international de l'enseignement des sciences sociales, Congrès international du commerce et de l'industrie tenu à Paris du 30 juillet au 3 août 1900. *Discussions, travaux et résolutions du congrès*, Paris, Alcan, 1900.

109 I. Stengers, « La pensée d'Ernest Solvay et la science de son temps », in A. Despy-Meyer et D. Devriese (éds), *Ernest Solvay et son temps*, Bruxelles, Archives de l'ULB, 1997, p. 149-165 ; J.-Fr. Crombois, « Énergétisme et productivisme : la pensée morale, sociale et politique d'Ernest Solvay », in A. Despy-Meyer et D. Devriese (éds), *Ernest Solvay et son temps*, Bruxelles, Archives de l'ULB, 1997, p. 209-220. Th. Seguin, « Aux origines de la sociologie : l'énergétique sociale d'Ernest Solvay » *Anamnèse*, op. cit., p. 49-62.

110 Paul Hymans sera le grand maître de la diplomatie belge durant l'entre-deux-guerres, plusieurs fois ministre des Finances et président de la Société des Nations en 1920 (voir B. Frydman et G. Lewkowicz, « La conception sociologique du droit de l'École de Bruxelles » dans le second volume de cette série).

son nouvel Institut de sociologie, inauguré en 1902 et le charge de diriger, en 1904, l'École de commerce nouvellement fondée¹¹¹. Cette dernière forme des « ingénieurs commerciaux », c'est-à-dire l'élite chargée de la direction économique du pays. Cette préoccupation pour la formation des élites le conduit à imaginer, sur le modèle du catholicisme social, une Semaine sociale de l'Institut de sociologie, rencontre thématique s'adressant à tous les établissements universitaires. La première Semaine sociale se tient en 1912 et Waxweiler rappelle que ce dispositif « se propose d'amener les esprits à envisager les problèmes sociaux d'une manière particulière et adopter à leur égard une attitude réaliste »¹¹². À ses qualités d'animateur, Waxweiler joint une ambition théorique. En 1906, Waxweiler publie son *Esquisse d'une sociologie*¹¹³ et lance, en 1910, le *Bulletin de l'Institut de sociologie Solvay* dont la partie principale est intitulée *Archives sociologiques*.

Dans ce cadre institutionnel, Waxweiler n'entend pas seulement déployer les thèses énergétiques et métaphysiques de Solvay : il souhaite imprimer une nouvelle orientation à la sociologie qui privilégie le point de vue « fonctionnel », c'est-à-dire « qu'il conduit à voir les phénomènes de la vie sociale, non sous leur aspect formel, externe et descriptif, mais sous leur aspect génétique, interne, explicatif. En partant d'un tel point de vue, on dégage moins les traits distinctifs des choses que le mécanisme par lequel elles deviennent ce qu'elles sont. On subordonne la recherche des origines à la pleine connaissance des phases de formation ». C'est sans aucun doute dans l'avant-propos des *Archives sociologiques* que Waxweiler exprime le plus nettement son ambition et sa conception de la sociologie¹¹⁴. Ses conceptions fonctionnelles n'ont pas rencontré le succès espéré. Sa démarche et ses postulats furent contestés et il fut, d'une manière excessive, associé au courant organiciste et biologique qui était la cible des flèches des durkheimiens et de quelques autres sociologues influents. Comme le rappellent ici Antoine Savoye et Wouter Van Acker, l'alliance qui se noue entre, d'un côté, l'Institut de sociologie et quelques autres figures de l'École de Bruxelles et, de l'autre, un autre entrepreneur des sciences des sciences sociales, René Worms, contribue à asseoir la centralité de l'institution de Waxweiler. Mais, pour utile qu'elle soit, cette alliance ne rassurait pas pour autant les critiques. Le sociologue français, fondateur de la *Revue internationale de sociologie* et de l'Institut international de sociologie, se voyait en effet

111 S. Wagnon, « Un archipel à redécouvrir : réseaux de correspondances des débuts de la sociologie belge (1880-1914). L'exemple d'Émile Waxweiler et de l'Institut de sociologie Solvay », in P. Vannier (éd.), *La Sociologie en toutes lettres. L'histoire de la discipline à travers les correspondances*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2019, p. 35-52.

112 Cité par V. Piette, « Les semaines sociales (universitaires) de l'Institut de sociologie », in G. Kurgan-Van Henteryk (éd.), *Laboratoires et réseaux de diffusion des idées en Belgique (XIX^e-XX^e siècles)*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1994, p. 78.

113 Voir également le *Recueil de textes sociologiques d'Émile Waxweiler, 1906-1914*. Introduction par F. Vanlangenhove, *Académie royale de Belgique, Classe des lettres et des sciences morales et politiques*, Fondation Émile Waxweiler, 1974.

114 Sur ses conceptions sociologiques, N. Ivanitsky et F. Vanlangenhove, « La doctrine sociologique d'Émile Waxweiler », *Science Progress*, vol. 11, n° 43, p. 423-430 ; L. Wodon, « Quelques observations sur les vues sociologiques d'Émile Waxweiler », *Mélanges offerts à Ernest Mahaim*, tome 1, 1935, p. 421-427 ; P. de Bie, *La Sociologie d'Émile Waxweiler*, Bruxelles, Palais des Académies, 1974.

reprocher à la même époque son éclectisme sociologique et ses sympathies pour une vision organiciste du social¹¹⁵.

Toutefois, la réception mitigée de sa sociologie ne décourage pas, à l'instar de Solvay, les ambitions fédératrices et entrepreneuriales de Waxweiler. Il s'agit bel et bien de déployer grâce à l'Institut un véritable programme de sociologie fonctionnelle, d'organiser la recherche autour de ses aspects les plus saillants. Plusieurs membres de l'Institut n'hésiteront pas à s'en saisir pour l'appliquer ou la tester sur leur domaine de compétences. Louis Wodon tente, par exemple, de traduire juridiquement l'approche fonctionnelle dans une série de textes publiés aux *Archives sociologiques*. Le prosélytisme de Waxweiler conduit ainsi ses contemporains et certains héritiers à voir en lui un véritable chef de file. Dans la notice qu'il lui consacre en 1937, Ernest Mahaim, qui lui succède à la tête de l'institution, n'hésitera pas à affirmer que, dans son action au sein de l'Institut, il s'est révélé comme « chef d'école »¹¹⁶. Il y a, en effet, chez Waxweiler une volonté affichée d'organiser et de coordonner le travail collectif pour assurer la cohérence de la démarche, la systématité de l'enquête et la convergence des résultats. Cette professionnalisation du métier de sociologue tranche fortement avec le caractère mondain de l'Institut international de sociologie fondé par Worms. La recherche sociologique doit être réglée précisément et être orientée efficacement pour éviter les dépenses inutiles d'énergie et garantir des résultats prudents et contrôlés. C'est bien ce travail collectif strictement réglé qui frappe les observateurs et conduit le philosophe Henri Berr, fondateur de la *Revue de synthèse historique*, à reconnaître dans l'Institut de sociologie un « groupe de bons travailleurs » qui n'a d'équivalent que « l'équipe coopérative et presque une école » réunie autour de Durkheim¹¹⁷. Bref, si école il peut y avoir, ce n'est pas parce que les collaborateurs de l'Institut se seraient convertis unanimement à la doctrine de la « sociologie fonctionnelle » mais parce que l'entreprise bruxelloise assume une démarche collaborative de type expérimentale destinée à critiquer les conceptions défectueuses, à analyser les publications les plus diverses pour y recueillir des matériaux utiles, à ébaucher des classifications nouvelles, etc. Les techniques statistiques et comptables sont ainsi largement mobilisées pour obtenir une connaissance et une gouvernance plus fiables du monde social¹¹⁸.

L'Institut de sociologie est l'instrument méthodique de cette politique scientifique. Pour satisfaire le programme fixé par Waxweiler, il emprunte donc son fonctionnement et sa structuration au modèle du laboratoire. Un tel modèle est conforme à la vision de la recherche scientifique portée par Paul Héger et Ernest Solvay, analysée ici par Renaud Bardez et Kenneth Bertrams. Il irrigue également, dans une certaine mesure, des enseignements dispensés dans les différentes facultés dans le cadre d'exercices pratiques et de séminaires (par exemple, Paul Héger à la Faculté de médecine, Prins, Vauthier, Errera, Van der Rest à la Faculté de droit). L'Institut retrouve, dans

115 Quelques années plus tard, Eugène Dupréel (*Essais pluralistes*, Paris, PUF, 1949, p. 150), hostile à toute réduction biologique du social, rappelle ironiquement le caractère « amusant » de l'ouvrage de R. Worms, *Organisme et société* (1896).

116 E. Mahaim, « Émile Waxweiler », *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, Bruxelles, Palais des Académies, 1937, p. 217.

117 H. Berr, *op. cit.*, p. 124, n. 1.

118 Voir, ici, le texte de N. Genicot, « Quantification et sciences sociales à Bruxelles (1886-1918) ».

son organisation, le principe et les modalités du productivisme industriel promu par son fondateur. La pièce maîtresse du bâtiment est occupée par une bibliothèque, qui comprend dès le départ 8 000 ouvrages, 3 000 volumes de revues et les 250 revues auxquelles l'Institut est abonné¹¹⁹. Les documents y sont classés par discipline, selon la classification décimale réformée de La Fontaine et Otlet. Sans être énorme, ce fonds dépasse de beaucoup tant en quantité qu'en actualité la bibliothèque de l'ULB dans son ensemble, qui a en outre été ravagée par un incendie, et ce alors qu'elle se cantonne au seul domaine encore assez neuf des sciences sociales. Toutes les ressources sont accessibles directement et sans aucun intermédiaire ni formalités par les chercheurs. La vaste pièce leur sert également de salle de travail. Ils disposent en outre d'une douzaine de cabinets particuliers pour s'isoler. Quatre cabinets spécialisés sont en outre aménagés pour les statistiques, dotés de machines à calculer, l'anthropologie, l'histoire et enfin la technologie et la géographie, comportant une grande collection de cartes et de photographies¹²⁰.

La bibliothèque est ainsi ouverte sur demande aux chercheurs, enseignants et étudiants de l'École des sciences sociales, pour autant qu'ils soient agréés par le directeur. Le travail de recherche repose toutefois en grande partie sur des collaborateurs directement attachés à l'Institut dont le nombre s'accroît au fil des ans¹²¹. En 1903, il comprend déjà les ingénieurs Waxweiler et De Leener, les juristes Prins et Wodon, ainsi qu'Ancaux spécialisé en économie et Des Marez, historien, et enfin le médecin et anthropologue, Houzé, que rejoint en voisin Héger¹²². Dans cet univers masculin, Józefa Joteyko, docteure en médecine, s'illustre par un curriculum de recherche impressionnant. Des prix prestigieux viennent récomposer ses travaux sur la fatigue et l'énergie physique et mentale ainsi que la physiologie du travail¹²³. S'y formeront également les élites de la génération suivante, dont le très actif Eugène Dupréel et beaucoup d'autres. Ces collaborateurs se réunissent au moins une fois par mois au sein de différents groupes de recherche, dirigés par des secrétaires désignés, dont les objets sont définis par l'Institut et qui rendent compte de la progression de leurs travaux par des procès-verbaux adressés au directeur.

119 Ch. Sury, « La bibliothèque de l'Institut de sociologie Solvay », *Revue des archives et bibliothèques de Belgique*, 1903, p. 227-239.

120 *Ibid.*

121 La liste des membres des différents groupes de travail actifs entre 1910 et 1914 a été publiée par J.-F. Crombois, *op. cit.*, annexe 2, p. 127-128.

122 Ch. Sury, *op. cit.*, p. 237-238. Voir aussi J.-Fr. Crombois, *op. cit.*, p. 108 et s., qui mentionne la participation d'Héger.

123 Sur cette trajectoire exceptionnelle qui la conduit à enseigner au Collège de France et terminer sa carrière à Varsovie, voir K. Wils, « Le génie s'abritant sous un crâne féminin ? La carrière belge de la physiologiste et pédologue Iosefa Ioteyko », in J. Carroy (éd.), *Les Femmes dans les sciences de l'homme*, Paris, Seli Arslan, 2005, p. 49-67.



Fig. 10 Józefa Joteyko (au premier rang, en troisième position à partir de la gauche), à Bruxelles (source : Archives de l'ULB)

La production scientifique de l'Institut est organisée par les statuts et les collaborateurs, auxquels ils garantissent « une indépendance scientifique absolue », sont rémunérés à la tâche¹²⁴. Leurs productions sont diffusées par l'Institut qui possède sa propre imprimerie et crée différentes collections d'ouvrages pour accueillir les mémoires, les enquêtes sociales, ainsi que des volumes d'actualités sociales destinés à un plus large public. S'y ajoutent un bulletin qui rend compte régulièrement des activités de l'Institut et une revue d'archives sociologiques, qui réunit notamment les comptes rendus que les collaborateurs de l'Institut élaborent et discutent au sujet des nombreux livres nouveaux qui arrivent chaque semaine¹²⁵, ainsi qu'une chronique du mouvement scientifique rédigée par Daniel Warnotte¹²⁶.

En plus du compte rendu des travaux contemporains de sciences sociales, l'Institut élabore un « répertoire biographique des sociologues contemporains »¹²⁷, dont les rubriques sont communiquées aux auteurs eux-mêmes, sollicités à cette occasion de rejoindre l'Institut et de correspondre avec lui. La liste de près de 400 membres publiée au printemps 1914 contient des figures importantes de la pensée contemporaine comme le pédagogue et philosophe pragmatiste John Dewey (New York), le juriste Léon Duguit (Bordeaux), les économistes Karl Lamprecht (Leipzig) et Joseph Schumpeter (Graz), l'anthropologue Bronislaw Malinowski (Londres), le fondateur de

124 D. Warnotte, *Ernest Solvay et l'Institut de sociologie. Contribution à une histoire de l'énergétique sociale*, 2 vol., Bruxelles, Bruylant, 1946, § 223, t. 2, p. 530 et s.

125 442 articles entre 1910 et 1914, selon Warnotte, *ibid.*, p. 537.

126 Daniel Warnotte, documentaliste et secrétaire de l'Institut de sociologie Solvay, était comme Waxweiler et Wodon un fonctionnaire du ministère du Travail, dont il fut le directeur général.

127 D. Warnotte, *op. cit.*, § 226, p. 540 et §§ 227-228, p. 544-548.

la London School of Economics and Political Science, Sidney Webb, et René Worms (Paris)¹²⁸, dont l'Institut est également affilié comme une dizaine d'autres institutions de recherche à l'Institut Solvay. Celui-ci propose en outre un service bibliographique, ainsi que l'« Intermédiaire sociologique », dont le but est de mettre en rapport ceux de ses membres qui travaillent sur le même sujet et donc de constituer une sorte de réseau dont l'Institut lui-même se voit comme le centre. Grâce au dynamisme de ses collaborateurs, stimulé par l'énergique directeur, qui fait tourner l'entreprise, le succès est rapidement au rendez-vous et assez durable. Pour le chercheur allemand Christian Gülich, « l'Institut Solvay était devenu l'institution la plus avancée en Europe, soutenant au niveau pratique, la coopération sociologique internationale, avant (et aussi après) la Première Guerre mondiale »¹²⁹.

L'École comme pilier : rationalisme scientifique vs dogmatisme catholique

Une École ne se définit pas seulement par un ensemble de projets, de propositions et de préoccupations spécifiques. Elle se constitue aussi *contre* certaines idées, philosophies ou conceptions du monde. L'École de Bruxelles n'échappe pas à cette impulsion réactive. Dans une société belge polarisée idéologiquement et politiquement entre catholiques et libéraux, elle se pose clairement contre le cléricisme et les dangers du dogmatisme religieux. Une telle affirmation est constitutive de l'identité de l'Université bruxelloise car c'est l'érection d'une Université catholique à Malines en 1834, à l'initiative de l'épiscopat belge, qui précipite sa fondation dans la capitale. Bruxelles se devait alors de contrebalancer l'influence ultramontaine et, selon son fondateur Pierre-Théodore Verhaegen, de « servir de contrepoids à l'université dite catholique »¹³⁰.

Sans détailler cette histoire bien connue de la naissance de l'Université libre de Bruxelles, rappelons seulement que le projet en a été formé dès 1831 notamment par des personnalités comme Adolphe Quetelet et Auguste Baron. Portée par l'énergie de Verhaegen, elle ouvre officiellement ses portes le 20 novembre 1834, grâce au soutien du bourgmestre de Bruxelles, Nicolas Rouppe, et à l'action de la franc-maçonnerie, en particulier la loge des Amis philanthropes. Elle prend donc place aux côtés des deux facultés d'État (Gand et Liège) et d'une autre faculté libre (Université catholique initialement à Malines mais qui s'installe presque aussitôt à Louvain en 1835). Après des premières années difficiles, l'Université connaît une incontestable croissance dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Mais, elle doit notamment veiller à défendre ses intérêts et même son existence contre les critiques venant, pendant la période unioniste, de l'appareil de l'État, voire même d'une fraction de l'opinion libérale : certains voient dans l'ULB un mauvais coup porté à l'enseignement d'État, quand d'autres la considèrent à l'inverse comme un rempart contre l'étatisation de l'enseignement. Plus vives encore sont les attaques des milieux catholiques, notamment par

128 C. Gülich, « Le rôle de la coopération scientifique internationale dans la constitution de la sociologie en Europe », *op. cit.*, p. 114, fournit une liste plus étendue, mais très incomplète elle aussi.

129 *Ibid.*, p. 115.

130 Sur la fondation et les premières années de l'ULB, voir A. Despy-Meyer, J. Stengers, É. Gubin et J.-J. Hoebanx (éds), *Pierre-Théodore Verhaegen. L'homme, sa vie, sa légende. Bicentenaire d'une naissance*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1996.

voie de presse, qui n'acceptent pas l'ambition laïque de l'enseignement et le refus d'un contrôle de l'Église sur la production scientifique. De ce point de vue, l'ULB n'est pas la seule à souffrir des interventions violentes de l'épiscopat, comme en témoignent les cas des professeurs gantois Hubert Brasseur et François Laurent. Auguste Baron, l'un des inspirateurs et des soutiens incontournables de l'ULB, s'est vu reprocher ses conceptions religieuses confuses et même son intention d'instaurer une autre religion, à savoir le culte du progrès. Les accusations portées contre l'institution bruxelloise ont redoublé lors de la querelle du krausisme, c'est-à-dire l'introduction en Belgique de la pensée du philosophe allemand Karl Christian Friedrich Krause (1781-1832)¹³¹. La presse catholique se déchaîne contre sa doctrine du panthéisme mais également contre les enseignements historiques, juridiques et philosophiques à l'ULB de ses adeptes, Henrich Ahrens et Jean-Jacques Altmeyer. Les catholiques belges jugent scandaleuses et inquiétantes une doctrine et, par ricochet, une institution universitaire qui mettent en doute l'immutabilité des dogmes et promeuvent une compréhension hérétique de l'Être suprême. John Bartier a exposé les termes de cette controverse qui plaçait l'Université bruxelloise sur la défensive à force d'attaques relayées, par exemple, par l'influente *Revue de Bruxelles*¹³².

L'ironie de la situation est que, dans ces premières décennies, au sein de l'Université de Bruxelles, les intentions étaient beaucoup plus anticléricales qu'antireligieuses. Les enseignants ne s'opposent pas à « la foi en général, mais seulement à un certain type de foi... Le type d'attitude à adopter est donc une foi rationnelle »¹³³. On a souligné plus haut que, à la fin du XIX^e siècle, la radicalisation positiviste et scientiste, bref l'opposition aux spiritualistes de la première heure, est l'un des facteurs importants de l'émergence de l'École de Bruxelles¹³⁴. Mais, on voit bien qu'il se joue, à côté de cette opposition interne entre spiritualistes et matérialistes, un autre combat déterminant et plus large pour l'émergence de cette École et de son identité, celui opposant la science libre au dogmatisme religieux. Cette lutte prend un tour plus aigu encore lorsque l'Église catholique s'engage sous du pontificat de Pie IX (1846-1878) dans un combat contre l'évolution libérale des sociétés. Il voue aux gémonies les doctrines modernes (libéralisme, matérialisme, rationalisme, socialisme) et tous ceux qui sont soupçonnés de les promouvoir, à commencer par la franc-maçonnerie. Plus progressiste, son successeur Léon XIII n'en condamne pas moins dans son encyclique *Libertas Præstantissimum* (1888) le libéralisme, la liberté de culte et d'enseignement ou encore le rationalisme. Toutefois, il avait posé dès 1879, dans son encyclique *Æterni Patris*

131 Sur l'importance du krausisme à l'ULB, voir S. Monreal, « Les krausistes "belges". Contribution à l'étude de leur influence en Amérique latine », *Belgisch Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis*, 1992, 3-4, p. 447-491.

132 J. Bartier, « L'Université libre de Bruxelles au temps de Théodore Verhaegen », in G. Cambier (éd.), *Laïcité et franc-maçonnerie*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1981, p. 13-71.

133 P. Daled, « Les courants de pensée matérialiste et spiritualiste à l'Université libre de Bruxelles au XIX^e siècle », in J. Lemaire et M. Mayer (éds), *Laïcités et spiritualités. La pensée et les hommes*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2000.

134 Le travail essentiel est celui de P. Daled, *Spiritualisme et matérialisme au XIX^e siècle. L'Université libre de Bruxelles et la religion*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1998. Dans sa thèse, R. Bardez (*La Faculté de médecine de l'Université libre de Bruxelles : entre création, circulation et enseignement des savoirs, 1795-1914*, op. cit., p. 145-189) a rappelé qu'il est souvent difficile, dans le cas de la médecine, d'établir avec certitude les positionnements des différents acteurs. On assiste plus souvent à des superpositions d'influences, de méthodes et de théories que des oppositions tranchées.

sur « la philosophie chrétienne » la nécessaire promotion de la philosophie de saint Thomas d'Aquin, qui devient la base de la formation sacerdotale dans l'ensemble des séminaires. Il s'agit de revivifier, réformer (faire retour à) les outils intellectuels pour penser et combattre la modernité sociale et libérale. Sous la domination exclusive du Parti catholique pendant plus d'une trentaine d'années, la société belge pilariée s'organise en famille idéologique fortement cloisonnée. De fait, le monde catholique se dote de structures institutionnelles et intellectuelles conformes aux orientations définies par l'épiscopat. Benoît Kanabus expose ici le déploiement du thomisme au cœur de l'enseignement supérieur catholique, à Louvain, à partir des années 1880 : Institut supérieur de philosophie (1889), *Revue néo-scholastique* (1894), École des sciences politiques et sociales (1892), *Revue sociale catholique* (1897) ou encore Société belge de sociologie (1899). À bien des égards, l'entreprise louvaniste se présente comme le double inversé du projet de l'Université bruxelloise, ouvrant une sorte de « guerre de position » idéologique.

L'offre sociologique de Louvain, très hostile au positivisme comtien, au proudhonnisme ou encore à l'organicisme, s'oppose frontalement à celle de l'École de Bruxelles. La sociologie des catholiques ne peut se saisir comme un bloc et les usages qu'ils en font sont multiples : certains y voient une science sociale de gouvernement (sur le modèle leplaysien), d'autres cherchent à subvertir la sociologie par une interprétation thomiste, quelques-uns, plus marginaux, tentent d'ouvrir un dialogue sincère avec les différents courants sociologiques¹³⁵. Parfaite illustration d'un cloisonnement, fondé sur une hostilité manifeste, entre Louvanistes et Bruxellois est la mobilisation intensive des références à la sociologie de l'ingénieur Frédéric Le Play chez les premiers et son absence complète chez les seconds¹³⁶. Les travaux leplaysiens, fondés sur une méthode monographique d'observation de terrain, ont vocation à toucher à la fois le milieu académique mais aussi un public éduqué plus large : ils essaient naturellement à Louvain (Charles Perin, Victor Brants), à l'Université de Liège (Charles Dejace) mais aussi dans le monde de l'industrie, de la technique ou juridique¹³⁷. La circulation des œuvres de Le Play s'accompagne de la création de filiales belges des organes leplaysiens (Société d'économie sociale, Unions de la Paix sociale. Le centre de gravité de ces unions est dans un premier temps, en Belgique, Dinant...) ¹³⁸. Les alliances avec les autres courants de la sociologie sont largement surdéterminées par ces oppositions de principe : René Worms renonce à associer les catholiques à son

135 Pour une présentation très précise de ces différences, voir K. Wils, « Les intellectuels catholiques et la sociologie en Belgique, 1880-1914 », *Archives de sciences sociales des religions*, 179, juillet-septembre 2017, p. 71-88 ; H. Serry, « Saint Thomas sociologue ? Les enjeux cléricaux d'une sociologie catholique dans les années 1880-1920 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2004/3 (n° 153), p. 28-40.

136 B. Kalaora et A. Savoye, *Les Inventeurs oubliés. Le Play et ses continuateurs. Aux origines des sciences sociales*, Seyssel, Champ Vallon, 1989. Indiquons que le Bruxellois Adolphe Prins consacre une étude à « La dette de la science politique envers l'œuvre de Le Play » (*La Réforme sociale*, 1906, 205-2180) et que le catholique social Henry Carton de Wiart est à la fois membre de la société leplaysienne d'économie sociale et proche de certaines figures des milieux libéraux de l'ULB (voir, dans ce volume, la contribution de Cécile Vanderpelen-Diagre, « Henry Carton de Wiart, un passeur avec le monde catholique »).

137 J. Deferme et J. de Maeyer, « Entre sciences sociales et politique. La pensée leplaysienne et les milieux catholiques belges », *Les Études sociales*, 149-150/1-2, 2009, p. 147-166.

138 L. Blanchart, « Unions de la paix sociale et Société belge d'économie sociale (1874-1914). Les maillons belges de l'École de Le Play », in V. Dujardin et P. Tilly (éds), *Hommes et réseaux : Belgique, Europe et Outre-Mers. Liber amicorum Michel Dumoulin*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2013, p. 435-446.

Institut international de sociologie pour s'assurer la participation des membres actifs de l'Université bruxelloise. À l'inverse, la catholique Louvain se montre attentive à la très républicaine et laïque sociologie durkheimienne : dialogue fort critique mais direct avec *L'Année sociologique* qui attache un grand prix à l'étude la vie religieuse et morale. C'est ce qu'atteste l'étude saluée par les milieux catholiques de Simon Deploige, *Le Conflit de la morale et de la sociologie* (1911), dans laquelle il croise le fer avec Lucien Lévy-Bruhl et Émile Durkheim.

La polarisation entre ces deux mondes hostiles contribue à les entre-définir et à affiner leur identité respective. L'École de Bruxelles, c'est anti-Louvain et inversement. Se penser soi-même contre l'autre, en quelque sorte. Cette situation rend les confrontations directes difficiles, comme si la distance entre ces deux écoles était trop grande pour permettre une communication utile. Très significativement, l'ethnologie et la science coloniale s'organisent parallèlement entre le groupe d'études coloniales de l'Institut de sociologie Solvay et les initiatives ethnographiques de Cyrille Van Overbergh, fondateur de la Société belge de sociologie (qui lance une collection de monographies ethnographiques), sans que les points de contact se multiplient. Marc Poncelet montre ici que les efforts des uns se mènent le plus souvent dans l'ignorance de ceux des autres ; les uns comme les autres investissent des réseaux distincts. Désaccords idéologiques et politiques sur la question sensible des colonies, désaccords sur la méthode ethnographique (Van Overbergh juge sévèrement les conceptions de Waxweiler) sont autant d'occasions de marquer leur territoire respectif et d'affirmer leurs différences. Les semaines sociales de l'Institut de sociologie, qui ambitionne de dépasser les clivages partisans, connaissent sur ce point précis un succès mitigé : l'ouverture en direction des catholiques est somme toute limitée. Toutefois, quelques personnalités s'imposent comme des passeurs entre les mondes. Cyrille Van Overbergh, animateur du Mouvement sociologique (devenu Mouvement sociologique international), un temps attaché à l'Institut de philosophie de Louvain avant de s'en éloigner, est l'un de ceux qui a montré le plus d'appétence pour ce dialogue avec les Bruxellois. Il s'intéresse par exemple à la sociologie de De Greef à laquelle il consacre un travail spécifique et fonde l'Office central des associations internationales avec Henri La Fontaine et Paul Otlet. Ce dernier, lié, par tradition familiale, au milieu catholique, a suivi des cours à l'Institut de philosophie de Louvain avant de migrer à l'ULB pour suivre des études juridiques. Autre exemple de passeur, Georges Legrand, collaborateur du Mouvement sociologique et de la *Revue néo-scholastique*, tente de réconcilier positivisme et catholicisme et se révèle un grand lecteur des différentes traditions sociologiques (les premiers travaux d'Eugène Dupréel ne lui échappent pas).

Le dialogue entre ces deux écoles emprunte le plus souvent des voies obliques. Plutôt que de discuter frontalement le travail des adversaires, l'une et l'autre préfèrent saper les fondements théoriques adverses (présupposés théologiques, positivistes ou biologiques) et dénoncer les implications politiques et sociales qu'elles recèlent (sociologie = socialisme ; individualisme = décadence ; catholicisme = irrationalisme ; etc.). C'est, en réalité, sur un autre théâtre des opérations que se font les discussions les plus acharnées entre les deux camps. Ce terrain est parlementaire. Il existe, en effet, une porosité importante entre le milieu académique et le milieu politique qui autorise les enseignants à tenter de consacrer politiquement et législativement leurs propositions

scientifiques. Cela a deux conséquences majeures pour l'École de Bruxelles. Tout d'abord, la perméabilité du pouvoir et du savoir donne tout son sens à la dimension résolument pragmatique de l'École de Bruxelles. Comme il a été indiqué plus haut, un certain nombre de professeurs de l'École de Bruxelles ont exercé des mandats électifs ou ont occupé des fonctions de conseil; ils participent comme acteurs libéraux de premier plan, voire socialistes au sein de l'Université nouvelle, aux grandes batailles politiques de la période (droit de suffrage, enseignement, pénalité, question sociale, etc.). En réunissant un nombre conséquent de libéraux radicaux, l'Université bruxelloise apparaît comme une pièce maîtresse du Parti libéral. Faut-il s'étonner de lire dans le journal *La Dépêche* un article consacré aux élections de 1894 qui s'inquiète de la division des libéraux? Le journaliste écrit alors qu'il serait logique d'entendre le terme de «libéraux» comme la réunion de «l'opposition de tous les partis contraires aux cléricaux, la fusion des doctrinaires de l'école de Liège, des radicaux de l'École de Bruxelles et des socialistes de l'école de Verviers, Charleroi»¹³⁹. De par la place qu'y occupent les enseignants bruxellois, l'expression «radicaux de l'École de Bruxelles» ne peut manquer de suggérer une forme de coïncidence, de relation essentielle entre ce groupe d'académiques influents et le Parti libéral.

Une autre conséquence de cette proximité des mondes politique et universitaire ne consiste pas seulement à faciliter l'application d'un programme de réformes. Ces combats politiques sont aussi le moment où les bruxellois se constituent comme collectif et lui donnent consistance. Une dynamique collective ne se décrète pas; elle s'éprouve et se construit dans l'action. De fait, l'agenda législatif donne des opportunités aux Louvanistes et aux Bruxellois de faire triompher leurs conceptions. Elles sont de véritables épreuves pour les uns et pour les autres en leur imposant de mettre en cohérence théorie et pratique. Les débats autour de la législation sociale, notamment dans le cadre de la «commission du travail», ceux sur le droit de vote et le droit pénal sont ainsi, comme le rappelle Benoît Kanabus, des occasions d'explicitier leurs positions respectives et même d'envisager des alliances. Le jeu politique pilarisé réintroduit entre les deux écoles, pour des raisons souvent tactiques, un peu de dialogue que la confrontation intellectuelle et l'affirmation des principes semblaient exclure. On ne peut donc s'empêcher de penser que le mouvement de pilarisisation contribue puissamment à restructurer le champ académique et scientifique en écoles, conformes aux philosophies, aux aspirations et aux buts des familles politico-religieuses. C'est sans doute un des facteurs de ce type qui permet de saisir, au moins partiellement, pourquoi le lien entre l'Université nouvelle et l'ULB ne rompt jamais, en dépit de la concurrence que ces deux institutions se livrent.

Cosmologie bruxelloise : tradition et sociabilités

Agir collectivement, ce n'est pas seulement agir contre d'autres groupes ou d'autres idéologies ni désigner des adversaires. Les membres d'un groupe agissent également en conformité avec des règles et des arguments pour pouvoir s'orienter dans la vie et s'expliquer mutuellement leurs faits et gestes. Chaque groupe doit répondre à la question

139 «Le parti radical», *La dépêche. Journal de la démocratie*, 13 octobre 1894, p.2.

de savoir « qui doit quoi à qui et qui peut compter sur qui et pour quoi »¹⁴⁰, c'est-à-dire s'appuyer sur une cosmologie qui instruit les membres du groupe des principes sur lesquels un certain ordre du monde s'organise. Les activités menées par l'École de Bruxelles ne sont ainsi pas seulement dirigées contre l'idéologie et les entreprises louvanistes mais, plus positivement, elles se déploient dans un certain esprit assurant leur cohérence et leur donnant sens. Il ne s'agit pas seulement de dénoncer la menace représentée par le sectarisme catholique mais aussi de placer la vie des institutions bruxelloises sous le principe du libre examen.

Le principe du libre examen occupe une place déterminante au sein de l'Université libre de Bruxelles, constamment réaffirmé depuis sa fondation¹⁴¹. Il est à la fois un slogan de combat contre les ambitions hégémoniques du catholicisme mais aussi un principe régulateur de l'institution bruxelloise, boussole pour ses membres dans la direction des affaires académiques et scientifiques. L'appel répété à cette tradition du libre examen est une constante de son histoire; on ne compte plus le nombre de fois où sont rappelés les temps héroïques de l'Université en butte aux attaques du parti clérical. Ce libre examen est un marqueur identitaire mais également conçu comme le moyen de transcender tout enfermement identitaire en s'ouvrant à toutes les opinions et les théories. La phrase célèbre de Théodore Verhaegen selon laquelle l'Université libre de Bruxelles qui « émanée d'un parti politique, n'en a cependant jamais été l'instrument », constamment rappelée, est la quintessence de cette libération par le libre examen appliqué à soi-même. Nulle autre manifestation que les fêtes jubilaires de l'Université de 1884 et 1909 ne démontrent mieux, jusqu'à l'obsession, cet attachement au libre examen¹⁴².

L'histoire du libre examen à l'Université libre de Bruxelles a été restituée précisément par Jean Stengers et Pierre Daled. Retenons seulement que, dans un premier temps, c'est l'expression « liberté d'enseignement », synonyme d'indépendance scientifique, qui est utilisée. Dans un discours prononcé en 1839, Verhaegen peut affirmer : « Nous entendons par liberté d'enseignement son indépendance tant à l'égard du pouvoir religieux que du pouvoir politique... Nous entendons le droit laissé à tout corps enseignant d'exposer, d'enseigner sa doctrine scientifique d'après les seules prescriptions de la science, sans chercher ses inspirations dans des influences extérieures ». Le terme de libre examen fait son apparition en janvier 1854 lorsque ce même Verhaegen, administrateur-inspecteur de l'Université, rappelle dans un discours que, parmi les « libertés si longtemps refusées ou combattues, il y a en une, la liberté d'examen, que l'Université de Bruxelles place au-dessus de toutes les autres, parce qu'elle est l'âme de la science ! »¹⁴³. Liberté donnée au professeur, recherche indépendante de la vérité sont au fondement de l'enseignement. Alors même que des professeurs gantois sont attaqués

140 Selon V. Descombes, *Proust. Philosophie du roman*, Paris, Éditions de Minuit, 1987, p. 173-193 qui développe cette idée de cosmologie du groupe.

141 J. Stengers, « Le libre examen à l'Université libre de Bruxelles, autrefois et aujourd'hui », *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 82, fasc. 1-2, 2004, p. 547-583; P. Daled, *Le Libre Examen, la vie d'un principe. Université libre de Bruxelles, 1834-1964*, Bruxelles, Espaces de liberté, 2009.

142 L. Vanderkindere, *op. cit.*; E. Goblet d'Alviella, *op. cit.* La totalité des publications consacrées à l'histoire de l'ULB place au centre ce libre examen et son lien avec le Parti libéral.

143 J. Stengers, « Le libre examen à l'Université libre de Bruxelles », *op. cit.*, p. 261-262.

par l'épiscopat de Gand et Bruges, l'Université réaffirme qu'elle a « pour instrument la raison ; pour Antithèse, la Foi aveugle ; pour Méthode, le libre discours » (T. Verhaegen, *Discours de rentrée*, 1856)¹⁴⁴. Un tel principe fait bon ménage avec le catholicisme ou le déisme au sein de l'Université libre de Bruxelles. Comme nous l'avons rappelé plus haut, il n'y a pas d'incompatibilité à y enseigner en professant une adhésion au catholicisme ou toute autre forme de croyance, comme en témoigne la petite minorité de professeurs catholiques (les cas célèbres du professeur d'économie Jules Le Jeune ou le juriste Égide Arntz). L'Union des anciens étudiants de l'Université peut soutenir, en 1855, que « le rationalisme bien compris ne conduit pas au sensualisme, au matérialisme, à l'athéisme ». Pendant plusieurs décennies, cette liberté d'examen est donc un pluralisme plutôt qu'une opposition à la foi.

L'atmosphère évolue très sensiblement à partir des années 1880 et le libéralisme des origines se transforme notamment en principe d'exclusion catholique. Si, un temps, une ligne a pu séparer sans exclure les croyants des non-croyants au sein même de l'Université libre de Bruxelles, la croyance est alors plus nettement mise au ban de l'institution, rejetée en dehors d'elle. Cette évolution est déterminante pour la compréhension de la naissance de l'École de Bruxelles. Celle-ci naît à la faveur d'un débat puis d'une redéfinition du libre examen. En effet, les crises traversées par l'Université dans les années 1890, qu'il s'agisse de l'« affaire Dwelshauvers » ou de l'« incident Reclus », l'une et l'autre exposés plus haut, sont intimement liées à la question de savoir à quel libre examen doit tenir l'institution. Toutes les parties impliquées dans ces crises revendiquent leur attachement viscéral au libre examen. Georges Dwelshauvers et ses partisans réclament, au nom du libre examen, le droit à imprimer et soutenir une thèse d'agrégation de psychologie expérimentale quand, à l'inverse, Guillaume Tiberghien, krausiste farouchement antipositiviste, s'y oppose au motif qu'elle est contraire aux traditions de l'Université et à la liberté de conscience des membres de la Faculté. Et de se scandaliser des accusations dont il est la cible, ajoutant que, de tout temps, il a défendu la liberté de conscience¹⁴⁵. Il réaffirme, lors d'un Conseil d'administration de l'Université, que cette dernière est « une école du libre examen ». Encore faut-il savoir de quel type de libre examen il s'agit... Les événements à venir, notamment la mobilisation de la franc-maçonnerie et l'« incident Reclus », conduisent les autorités universitaires à réviser les statuts en y introduisant, en 1894, le principe du libre examen : « L'enseignement de l'Université a pour base le libre examen. »¹⁴⁶

Cette crise de principe a constitué une épreuve majeure de clarification. Si la reconnaissance officielle du principe de libre examen a pu constituer pour les spiritualistes de l'Université l'instrument d'un *statu quo*, la prise de pouvoir de l'institution par l'École de Bruxelles contribue, à partir de 1897, à faire du libre examen un argument en faveur d'une ouverture en direction des nouveaux savoirs sociaux et d'une nouvelle économie de la connaissance. En somme, le libre examen n'est pas le moyen de sauver la tradition d'une foi rationnelle des libéraux doctrinaires mais d'accueillir ce positivisme attaché à une démarche expérimentale et à la recherche

144 Cité par Fr. van Kalken, *L'Université libre de Bruxelles*, Office de publicité, Bruxelles, 1954, p. 8.

145 Sur cette controverse, voir P. Daled, *Le Libre Examen*, op. cit., p. 24-31.

146 Article premier des *Statuts organiques de l'ULB*, 10 juillet 1894.

de lois scientifiques qui est l'une des marques de l'École de Bruxelles. L'Institut de sociologie Solvay y puise l'une de ses raisons d'être. À bien des égards, il s'agit non pas pour les dirigeants de l'Université comme Solvay et Héger, de rompre avec son glorieux passé libéral mais de faire retour à cet esprit des fondateurs dont la génération des Charles Graux et Guillaume Tiberghien s'est écartée. Certains radicalisent cette exigence du libre examen. Comme le souligne Virginien Horge dans sa contribution, l'Université nouvelle prend pied sur « cette revendication de la libre pensée » qui est, dira Élisée Reclus, en 1895, « l'origine de notre existence comme groupe d'enseignement ; elle en sera aussi constamment la condition de vie et de prospérité ». Il n'y a pas lieu ici de détailler le fonctionnement et la contribution de ce « laboratoire d'idées ». Cette nouvelle institution, fortement internationalisée, se montre accueillante pour la philosophie positiviste déclarée, l'anthropologie matérialiste ou encore les doctrines socialistes revendiquées¹⁴⁷. Le libre examen se révèle à la fois comme le cheval de Troie pour donner voix au chapitre à des enseignements trop longtemps invisibles mais aussi comme l'instrument d'une révision des méthodes pédagogiques. Ces dernières deviennent l'objet d'une préoccupation toute particulière de la part du corps enseignant. Au-delà du seul cas de l'Université nouvelle, Sylvain Wagnon attire ici l'attention sur l'alliance qui se noue entre l'éducation nouvelle et la défense sociale d'Adolphe Prins. Dans tous les cas, l'Université nouvelle et l'ULB communient dans cet esprit du libre examen : cet esprit commun ne sera pas pour peu dans le fait que les deux institutions continuent, dans bien des occasions, de marcher d'un même pas et en poursuivant des objectifs communs.

Bruxelles

Cette cosmologie *bruxelloise*, qui règle l'action et la pensée, doit s'entendre littéralement. Les institutions de l'École de Bruxelles prennent place dans un espace urbain, centre politique et administratif du pays. Cette insertion urbaine lui offre autant de ressources qu'elle pose de contraintes. Une fois encore, ce lien entre l'Université libre de Bruxelles et les autorités communales est essentiel. On se souvient d'ailleurs du rôle du bourgmestre Nicolas Rouppe dans la création de l'Université. Dans les premières années de son existence, l'Université tient ses séances solennelles dans le cadre prestigieux de l'hôtel de ville. La Ville de Bruxelles vient, à plusieurs reprises, au secours d'une université parfois malmenée, en mettant par exemple certains de ses locaux à sa disposition (ancienne cour ou encore l'ancien Palais Granvelle). La Cité des sciences du parc Léopold, où s'installent les Instituts d'enseignement et de recherche fondés par Ernest Solvay, voit le jour grâce au soutien financier et à la volonté politique de la Ville de Bruxelles¹⁴⁸. Ses efforts rencontrent ceux de Solvay et de l'Université pour faire aboutir un projet très ambitieux qui marque la géographie urbaine et

147 A. Despy-Meyer, « Un laboratoire d'idées : l'Université nouvelle de Bruxelles 1894-1919 », in G. Kurgan-van Hentenryk (éd.), *Laboratoires et réseaux de diffusions des idées en Belgique*, Bruxelles, 1994, p. 51-54.

148 L. Viré, « La "cité scientifique" du parc Léopold à Bruxelles. 1890-1920 », Cahiers bruxellois, 1975, p. 86-180 ; A. Despy-Meyer et D. Devriese, « Paul Héger, maître d'œuvre des instituts d'enseignement et de recherche en sciences médicales voulus par Ernest Solvay à Bruxelles (1891-1895) », in L.-C. Palm, F.-H. Van Luntheren et G. Van Paemel (éds), *De toga om de wetenschap. Ontwikkelingen in het hoger onderwijs in de geneeskunde, natuurwetenschappen en techniek in België en Nederland (1850-1940)*, XVI, 1993, n° 3, p. 90-103.

scientifique. Il construit par la même occasion un espace inédit du savoir. La pensée n'est pas seulement affaire d'idées ou de contenus abstraits, elle est aussi, et peut-être davantage, affaire de pratiques et d'équipements collectifs inscrits dans la ville. On sait l'importance du modèle du laboratoire, du développement de bibliothèques et des instituts dédiés à des disciplines différentes, de la promotion de la bibliographie et de la bibliométrie, réunis sur un même campus de recherche. Cette configuration particulière donne concrètement sens à cette unité des sciences du positivisme. Le territoire urbain apparaît donc comme une des conditions de possibilités de l'ambition de l'École de Bruxelles.

La ville de Bruxelles est, comme le rappelle ici Anne Morelli, un carrefour des internationalismes. Elle est l'épicentre, pour des raisons historiques, politiques et économiques, dans le domaine international du socialisme, du pacifisme, de la libre-pensée et de la maçonnerie. Ville des internationalismes, elle est une ville internationalisée, une « ville monde » fortement connectée au reste de l'espace européen et au-delà. L'École de Bruxelles tire ainsi fortement parti de la centralité géographique et symbolique de la capitale sur le terrain scientifique. Elle se caractérise d'ailleurs par un tropisme singulier : ajouter aussi souvent que possible le terme « international » à ses initiatives institutionnelles. Nous l'avons déjà relevé, elle développe ses activités dans un contexte de collaboration transnationale et d'échanges internationaux intenses¹⁴⁹. Il n'est besoin que de citer les entreprises bibliographiques de Paul Otlet et Henri La Fontaine, le rôle de l'Université nouvelle pour se constituer en point d'attraction international de la gauche intellectuelle ou encore la vigilance internationale de l'« Intermédiaire sociologique » de l'Institut de sociologie Solvay. Se penser idéalement au centre, se situer autant que possible au milieu du champ scientifique, se définir comme un milieu ouvert et réactif, un écosystème : cette stratégie entend faire de certaines faiblesses de Bruxelles, par rapport à Paris par exemple, une force d'impulsion et d'innovation. Elle permet, dans tous les cas, au groupe des bruxellois de se nourrir de multiples contacts et échanges internationaux et d'assurer une visibilité certaine, à défaut d'emporter une conviction unanime.

Cette importance du milieu bruxellois ne doit pas être négligée. Paul Aron insiste sur une caractéristique majeure de la vie intellectuelle et savante de la fin du XIX^e siècle à Bruxelles : « l'interpénétration des domaines d'activité par des contacts personnels intenses »¹⁵⁰. Les activités de l'École de Bruxelles ne sont pas seulement réglées et organisées par des principes et des institutions : elles sont aussi le produit d'une riche sociabilité qui transcende souvent les clivages intellectuels et politiques établis. Le collectif bruxellois résulte d'un cadre institutionnel et consiste en une multitude d'interactions entre ses différents membres, ne se réduisant pas à la franc-maçonnerie ou l'Université. L'École de Bruxelles est, en quelque sorte, le nom d'un réseau d'acteurs, de lieux, de ressources mobilisées, de dons et de contre-dons. Une sociabilité provinciale, en quelque sorte¹⁵¹. Leurs relations, parfois anciennes, se situent à un niveau tantôt

149 K. Wils et A. Rasmussen, « La sociologie en perspective transnationale : Bruxelles, 1890-1914 », *op. cit.*

150 P. Aron, « La vie intellectuelle en Belgique à la fin du XIX^e siècle », in *Cent ans de l'Office international de bibliographie, 1895-1995 : les prémisses du Mundaneum*, Mons, Éditions du Mundaneum, 1995, p. 17-32.

151 *Ibid.*, p. 25.

professionnel tantôt amical ou familial. Il est impossible de brosser un tableau complet de ces échanges tous azimuts qui constituent des écheveaux denses¹⁵². Une enquête prosopographique serait de la plus grande utilité pour établir un portrait social de groupe. N'oublions pas qu'ils sont formés dans les mêmes athénées et suivent, pour la plupart, les mêmes cours à l'Université libre de Bruxelles. Du côté des juristes, ils fréquentent le petit milieu du barreau de Bruxelles, se confrontent lors de la Conférence du Jeune Barreau et sont formés en qualité de stagiaires chez quelques ténors du barreau. Edmond Picard a parmi ses stagiaires Félicien Cattier, Paul Otlet, Henry Carton de Wiart, Henri Lafontaine et Paul Otlet¹⁵³. La salle des pas perdus du Palais, les sièges du Parlement, le Palais royal (Louis Wodon fut le chef de cabinet du roi Albert Ier, Émile Waxweiler fut l'un de ses conseillers), la réunion hebdomadaire de la loge, les couloirs de l'Université, l'Institut de sociologie sont autant de lieux de rencontres et d'échanges entre eux. Les amitiés et solidarités étudiantes ont souvent joué un rôle déterminant dans les logiques d'affiliation ultérieures. Hector Denis et Guillaume De Greef se sont intéressés ainsi précocement aux sciences sociales et économiques, notamment en animant les rubriques de philosophie et d'économie du Journal *La Liberté*¹⁵⁴. À la même époque, ils sont impliqués dans le Congrès international d'étudiants de Bruxelles (1867). L'intérêt des deux hommes pour les sciences sociales se traduit par leur participation à la Société d'études sociales et politiques, fondée en 1890 par Auguste Couvreur. Ils y retrouvent des personnalités comme P. Hymans, P. Héger, H. La Fontaine, P. Otlet ou encore É. Vandervelde. D'une manière générale, les sociétés savantes leur donnent des occasions de débats. La Société d'études coloniales, fondée en 1894, est, selon la remarque de Marc Poncelet, « la cheville ouvrière de la conquête coloniale de l'opinion des élites belges ». Elle attire notamment Félicien Cattier et Henri Rolin *senior*, qui auront une dispute assez rude sur la situation des indigènes au Congo. Solvay avec quelques autres offrent leur soutien financier. Sur ce terrain professionnel, nous pourrions multiplier à l'infini les exemples de lieux et d'espaces où les membres de l'École de Bruxelles se rencontrent, souvent hors de l'Université.

Il faut ajouter une double constatation. En premier lieu, ce réseau de l'École de Bruxelles déborde de toutes parts l'espace strictement professionnel. Certains d'entre eux sont liés par des relations familiales, nombreux sont ceux qui entretiennent de fortes relations amicales comme, par exemple, entre Louis Wodon et Félicien Cattier ou encore entre Paul Hymans et Adolphe Prins. L'École de Bruxelles est parfois affaire de fratrie ou couples : pour concrétiser autant que possible la revendication des droits de la femme, Hector Denis et sa femme, Joséphine Mathieu, fondent les *Cahiers féministes*, Henri La Fontaine et sa sœur Léonie sont à la pointe du combat féministe, multipliant les engagements et les initiatives. Avec quelques autres, ils prennent part

152 Sylvain Wagon a établi, graphe à l'appui, le réseau de correspondances d'Émile Waxweiler : « Un archipel à redécouvrir : réseaux de correspondances des débuts de la sociologie belge (1880-1914) », *op. cit.*

153 P. Aron et C. Vanderpelen-Diagre, Edmond Picard (1836-1924). *Un bourgeois socialiste belge à la fin du XIX^e siècle. Essai d'histoire culturelle*, Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, coll. Thèses et Essais, 2013, 312.

154 Les deux hommes rallient le journal *La Liberté*, à partir de 1867, qui adopte une ligne proudhonienne et positiviste. Outre les questions philosophiques et économiques, la revue s'intéresse à l'actualité politique et du mouvement ouvrier international (sur ce journal, voir la contribution de K. Wils dans ce volume, « Un parfum de sainteté laïque. Hector Denis, l'économie politique et la sociologie à la fin du XIX^e siècle »).

à la création de la Ligue belge du droit des femmes en 1892¹⁵⁵. Que dire de Charlotte Speyer, dite Lalla, l'épouse d'Émile Vandervelde, engagée dans la vie culturelle et, elle aussi, dans le mouvement socialiste féministe. Ces membres du groupe bruxellois partent ensemble en vacances, partagent des activités sportives (l'adhésion au Club alpin, par exemple), s'invitent et se reçoivent dans un cadre plus ou moins intime. Ainsi, l'un des salons bruxellois est tenu par la femme du professeur Paul Errera, Isabelle Goldschmitt-Franchetti. C'est dans un hôtel avenue Marnix, puis rue Royale, que se presse un cercle de fidèles, proche de l'ULB et du Parti libéral¹⁵⁶. De son côté, Edmond Picard, tenant salon avec sa femme, Adèle Olin, dans leur hôtel du boulevard de la Toison d'or, l'impose comme un lieu incontournable de la vie mondaine bruxelloise. Hommes politiques, hommes d'affaires, artistes ou juristes s'y retrouvent pour des soirées fastueuses et brillantes¹⁵⁷.

Dans cet espace bruxellois relativement réduit qui fait de la capitale un petit monde, les élites ne cessent de s'entrecroiser, comme l'illustre cet entre-monde qu'est le salon Picard. Il est difficile d'échapper à des formes de proximité ou de connivences qui relativisent les grandes oppositions proclamées. Suspendant les appartenances traditionnelles, la logique de réseaux fluidifie les relations sociales et favorise certaines alliances politiques ou intellectuelles. L'École de Bruxelles sait, quand il le faut, reconnaître et utiliser la force de ces liens faibles pour faire avancer son rôle scientifique, social et politique.

155 Un bref panorama dans C. Jacques, « Le féminisme en Belgique de la fin du XIX^e siècle aux années 1970 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2009/7-8 (no 2012-2013), p. 5-54.

156 M. Fornhoff-Levitt, « Sociabilité juive et musique en Belgique (1830-1930) », *Les Cahiers de la mémoire contemporaine*, 13, 2018, p. 13-54 ; H. Vandevoorde, « Les salons Errera de 1890 à 1960 », *Les Cahiers de la mémoire contemporaine*, 14, 2020, p. 279-293.

157 Voir, dans ce volume, la présentation de P. Aron, « Le(s) salon(s) d'Edmond Picard ».